

Assemblée Générale

APEEE BXL III

Lundi 22 janvier 2018

Charlemagne, salle Alcide De Gasperi

170, Rue de la Loi

1000 Brussels

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

RAPPORTS D'ACTIVITES

2016-2017

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Rapport de la Présidence : <i>Anastassios Papadopoulos</i>	3
Rapport Administratif : <i>Simon Coates</i>	19
Rapport Transport : <i>Fani Zarifopoulou</i>	20
Rapport Périscolaire : <i>Rosita Lake</i>	24
Rapport Cantine, Cafétéria, Distributeurs : <i>Maria Saura Moreno</i>	30
Rapport Vice-présidence « Communication » : <i>Catherine Fenech</i>	36
Rapport Trésorier : <i>Komninos Diamantaras</i>	38
Rapport de la Vice-présidence. « Affaires pédagogiques » : <i>Robert Wein</i>	41
Comité Bibliothèque primaire : <i>Charlotte Suzon Hill</i>	50

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

VUE D'ENSEMBLE

Ce rapport fournit une vue globale des développements concernant les questions horizontales de l'APÉEE depuis la dernière assemblée générale en décembre 2016. Étant donné que certains des processus ont déjà été initiés, nous mettons également en lumière nos réalisations précédentes, lorsqu'elles ont produit des résultats plus visibles au cours de la période précédente.

Vous trouverez aux pages 4-20 un aperçu général de l'état des affaires de l'APÉEE, sans aborder les développements éducatifs spécifiques ou ceux impliquant la gestion des secteurs clés (transport, activités extra-scolaires et cantine). Une présentation plus détaillée de chaque secteur et d'autres domaines d'action figure à la page 21 - ..

2017 : UN TOURNANT DANS LA VIE DE L'APÉEE

2017 a été une année pleine de changements catalytiques divers dans la vie de l'APÉEE. Un regard neuf et un nouvel air se sont propagés dans l'ensemble de ses structures et opérations.

Statuts - fonctionnement interne : Les statuts de 2015 ont été pleinement mis en œuvre au cours des deux dernières années, permettant ainsi aux instances du conseil de parvenir à des conclusions et à des décisions de manière plus efficace et beaucoup moins controversée. Un nouvel esprit constructif et communautaire a prévalu dans toutes les réunions. Le règlement intérieur du conseil a fourni les outils et la base juridique nécessaires pour apporter des éclaircissements sur les principales questions de procédure, jetant ainsi les bases pour que des procédures écrites soient lancées, le cas échéant, pour des questions urgentes ou non concluantes.

Les nouveaux organes préparatoires, le comité exécutif et le comité consultatif sur l'éducation (CCE) ont joué un rôle important dans la préparation des discussions du conseil et dans l'échange d'opinions entre les participants à un stade antérieur. L'extension de la participation du CCE aux membres des conseils de l'enseignement primaire/maternel et secondaire, ainsi qu'aux membres des groupes de travail respectifs, a élargi considérablement la participation aux questions communes. Les groupes de travail ad-hoc (par exemple, sur les actifs financiers de l'APÉEE) ou d'autres projets (par exemple, les journées universitaires ou professionnelles dans

EEB3) ont utilisé l'expertise et la disponibilité des parents volontaires pour servir la communauté scolaire.

Cette nouvelle réalisation confirme le succès des objectifs clés de la dernière réforme de nos statuts (c'est-à-dire, plus d'inclusion et de participation des non membres du conseil dans la vie de l'APEEE).

Les présidents de tous les organes de l'APEEE ont fait tous les efforts raisonnables pour parvenir à une systématisation dans la production et la distribution de tous les documents de l'APEEE. La numérotation et la liste de tous les procès-verbaux des réunions du conseil, du comité exécutif et du CCE, ainsi que de certains groupes de travail sectoriels, ont été réalisées et elles ont toutes été publiées sur notre site web. Ainsi, notre devoir de rendre compte envers nos parties prenantes a été essentiellement respecté.

Toutes les APEEE à Bruxelles ont été dotées de bureaux neufs et équipés par l'OIB de la commission pour leurs réunions internes dans le bâtiment Breydel.

Défis pour l'année prochaine :

Poursuivre les efforts dans le même sens, inclure davantage de volontaires dans les instances préparatoires de l'APEEE et les équipes dirigeantes du projet et accroître la transparence à tous les niveaux.

La structure de l'APEEE devrait être mise en place plus rapidement (dans un délai d'un mois après l'assemblée générale), tandis que les parents devraient être capables d'identifier facilement tous les acteurs clés et leurs responsabilités.

Sur un plan plus technique, notre département informatique pourrait envisager de développer des outils de communication électronique spécifiques pour une interaction plus rapide, ainsi que des plateformes électroniques pour le partage d'informations entre les membres de l'APEEE.

Gestion des ressources humaines : La nouvelle approche de gestion lancée avant la dernière assemblée générale a produit un bénéfice net par rapport au passé.

Pour la première fois dans l'histoire de l'APEEE, les politiques RH ont été préparées et mises en œuvre de manière cohérente et globale. De nouvelles règles écrites et des outils de RH ont visé à réduire les décisions arbitraires et à assurer un traitement équitable de tout le personnel sans compromettre la communication directe. Des réunions mensuelles avec tout le personnel, au besoin, ou dans des domaines thématiques ont permis aux membres du conseil de « gérer » activement toutes les décisions en écoutant les idées, les questions et les préoccupations du personnel.

La nomination de la directrice des ressources humaines et des opérations, Mme di Perri, en avril 2016, a joué un rôle déterminant pour assurer un suivi de deuxième niveau (« examen par deux personnes ») de toutes les opérations de l'APEEE. Grâce à cela, nous avons non seulement ajouté une couche de continuité dans les opérations commerciales (en soutien à tous les responsables de secteur), mais aussi un facteur crucial pour l'organisation quotidienne du travail horizontal (« Affaires générales »), y compris l'exécution du budget. et la mise en œuvre de nouveaux instruments et politiques en matière de ressources humaines, en particulier :

a) Un code complet de la politique du personnel de l’APEEE, qui est prêt à être approuvé dans son intégralité. Cela couvre tous les « problèmes de cycle de vie du travail », à savoir la publication des offres d’emploi, la sélection et l’évaluation annuelle du personnel, leur formation, ainsi que l’actualisation de leur rémunération en fonction de facteurs de motivation clairement identifiés.

b) La révision substantielle du Règlement de travail de 2011, qui a été signée par tous les membres du personnel après un processus de médiation réussi et constructif, comprenait entre autres des dispositions claires pour les mises à jour annuelles des salaires (indexation), droits du personnel pour concilier vie professionnelle et vie privée (télétravail), dispositions pour les contrôles médicaux et autres politiques de prévention, ainsi que l’établissement de la base juridique pour l’évaluation du personnel et le développement de carrière.

Dans ce contexte, nous sommes heureux d’annoncer la conclusion du premier exercice d’évaluation de tous les agents contractuels de l’APEEE en janvier 2018, tandis que l’évaluation de tous les accompagnateurs d’autobus et des activités extra-scolaires est prévue en avril 2018.

c) Des descriptions de poste pour tout le personnel, y compris leurs fonctions de support permettant une prestation plus efficace des services. Le nouvel organigramme facilitera la compréhension des rôles et facilitera la communication avec les parents (« Qui fait quoi ? »).

d) Nouvelles options pour les améliorations de carrière, si la performance globale le justifie et si les objectifs annuels collectifs sont atteints par les membres du personnel.

e) L’acquisition continue de nouvelles compétences du personnel via des cours ciblés sur la communication efficace avec les utilisateurs et les principes de base de l’audit.

f) La mise en place d’un mécanisme de prévention et de résolution des conflits, axé sur la correction rapide de tout dysfonctionnement, ainsi que sur des enquêtes appropriées par les membres du conseil, le cas échéant.

g) Mise à niveau du matériel informatique et des nouveaux e-mails pour tout le personnel.

L’année 2017 a également marqué le renouvellement partiel du personnel de l’APEEE à des postes critiques, grâce au recrutement de trois collaborateurs très prometteurs et talentueux dans les secteurs de l’informatique, des transports et de la restauration. Ils se sont avérés indispensables et ont agi avec un professionnalisme et un soin extrêmes, bien au-delà de leurs fonctions.

Défis pour l’année prochaine :

Poursuivre les efforts liés aux dispositions internes nouvellement adoptées et en accord avec les recommandations de l’audit externe RSM. Une approche fondée sur la confiance, avec une définition claire des rôles et des responsabilités, ainsi que l’exercice de consolidation d’équipe qui en découle, devraient stimuler les synergies et contribuer à une meilleure performance tout en respectant pleinement les priorités annuelles définies par le conseil.

Le mobilier de bureau du personnel devrait être remplacé début 2018.

Nouveaux contrats et conventions de l'APPEEE : 2017 a été une année de révision fondamentale de nombreux cadres juridiques, à commencer par le nouveau statut du personnel (voir ci-dessus), la convention signée avec l'école régissant les activités parascolaires (convention périscolaire), un nouveau contrat de service de table signé avec Atalian et les contrats de transport avec les compagnies de bus. Ces derniers ont été complètement révisés après une négociation réussie, renforçant ainsi la sûreté, la sécurité et d'autres dispositions essentielles.

Deux autres textes importants, à savoir la Convention Springfest avec l'école et le contrat privé avec l'EPAFOS sur les services informatiques, sont mis en œuvre normalement et dans le respect total des intérêts de l'APPEEE. L'APPEEE a également signé, pour la première fois en son nom, les contrats de location du Palais des Colonies à Tervuren, où le S7 Bac Ball aura lieu le 18 mai 2018.

Les contrats d'assurance APPEEE ont également été prolongés en 2017 en vue d'assurer la couverture maximale possible des responsabilités civiles causées par les prestataires de services de l'APPEEE (notamment par des enseignants hors programme). Les contrats révisés complètent maintenant parfaitement les polices d'assurance scolaire, qui couvrent les étudiants dans les locaux scolaires, ainsi que pendant le transport.

La révision des règles internes de l'APPEEE a été étendue au règlement interne de la cantine et à l'adoption d'une procédure écrite de gestion des stocks.

Défis pour l'année prochaine :

Respecter nos obligations contractuelles tout en nous assurant que les droits de l'APPEEE sont respectés et que les demandes raisonnables de notre part seront satisfaites.

Examiner chaque année les meilleures offres pour les contrats d'assurance et s'assurer que nos étudiants sont couverts en totalité.

Politique de communication : La nouvelle politique de communication de l'APPEEE a été adoptée en 2017. Sa mise en œuvre prendra principalement effet en 2018 et est étroitement liée à la poursuite du développement des outils informatiques d'ici juin 2018. Leurs effets seront diffusés dans tous les secteurs et principalement dans les transports, ce qui facilitera la communication urgente avec les parents et la localisation de l'itinéraire (plus de détails sont donnés dans la partie B du présent rapport concernant les transports).

Le modèle de communication - partage de l'information de l'APPEEE est passé du « système de cascade » précédent par courrier électronique via les représentants des classes au flux de communication direct vers tous les membres de l'APPEEE. Le nouveau système contribue à l'efficacité, car il assure une transmission dans les six heures. En septembre 2017, l'APPEEE a lancé une série de rappels mensuels de dates utiles, qui ont été évalués très positivement par les parents.

Le site web de l'APPEEE a été remanié grâce aux efforts du nouveau responsable informatique, M. Tasho. Le contenu et la structure seront encore améliorés en 2018.

Notre personnel a continué de fournir des réponses à toutes les questions des parents et a essayé de répondre à leurs demandes d'une manière égale, équitable, fondée sur des règles et objective.

Les événements de communication ouverte et les sessions avec les nouveaux parents ont été limités en raison de la politique d'accès restreint. La séance d'information annuelle pour tous les nouveaux parents de notre école a été organisée en septembre dernier. L'APEEE a participé activement à la session d'information « traditionnelle » organisée par l'association des parents des centres de puériculture (AdP) de l'OIB en mai 2017.

Une coordination plus étroite avec l'école sera nécessaire en 2018, afin d'examiner les synergies possibles ou les canaux distinctifs pour le partage de l'information. Cette discussion devient encore plus urgente après le lancement avant Noël du nouveau site web de l'école et le premier numéro d'un bulletin trimestriel de l'école, « La Gazette ». Une synchronisation des zones d'intérêt et des dates de publication serait bénéfique, rationalisant ainsi les canaux de communication et optimisant leur efficacité.

Défis pour l'année prochaine :

Assurer le développement complet de la stratégie de communication APEEE adoptée conjointement avec le développement de nouvelles solutions informatiques répondant aux demandes des utilisateurs.

Rationaliser la distribution du contenu en coordination avec l'école en utilisant efficacement tous les outils d'information existants et nouveaux (sites web, plateformes scolaires (SMS, Outlook) et APEEE, bulletins d'information (La Gazette)).

Examiner les moyens de répondre aux questions pratiques des nouveaux parents (un « kit de bienvenue » structuré et convivial) rapidement, en utilisant éventuellement les journées portes ouvertes de l'école (le 21 février 2018) ou d'autres événements publics.

Informatique et protection des données : Le conseil a entièrement mis en œuvre le rapport d'audit informatique Advensys de mars 2015. Tous les logiciels et le matériel ont été mis à niveau et correspondent maintenant aux exigences de sécurité les plus élevées. Un plan de continuité des opérations et des sécurités par code pour toutes les opérations informatiques critiques sont également disponibles. Un nouveau standard téléphonique pour l'APEEE a été mis en place à l'école, offrant ainsi une autonomie à de nombreux égards et éliminant toute situation confuse concernant la distribution et le paiement de nos lignes téléphoniques.

Le contrat de 4 ans avec EPAFOS pour l'inscription en ligne a été signé en 2016 à la suite d'un appel d'offres couronné de succès, générant le meilleur rapport qualité-prix. En septembre 2017, les parents pouvaient s'inscrire en ligne et payer sans aucun document. Depuis juin 2017, nous avons observé constamment toutes les améliorations techniques

nécessaires au prototype initial, ce qui a permis une personnalisation sur mesure afin de répondre à nos besoins fonctionnels internes. Les parents ont un aperçu complet de tous les services de l'APEEE utilisés par leurs enfants, leur planning hebdomadaire, ainsi que l'état de leurs frais et paiements. L'investissement supplémentaire continu de la société EPAFOS depuis octobre 2017

a jusqu'à présent dépassé dans une certaine mesure la portée initiale du contrat signé. Tous les développements ultérieurs ont été réalisés sans frais supplémentaires.

Tous ces développements informatiques ont comblé un énorme fossé entre notre association et d'autres entités similaires dans les écoles européennes de Bruxelles, qui ont déjà investi des ressources humaines et des capitaux importants dans leur mise à niveau des services informatiques il y a plusieurs années.

En outre, et en plus du premier changement important, le nouveau directeur informatique a présenté au conseil en novembre un plan d'action informatique complet, dont la mise en œuvre est imminente, en 2018. Le nouveau plan d'action s'inspire et complète le lancement réussi, mais avec les « problèmes de démarrage » attendus de septembre à novembre 2017, du système d'inscription électronique et de paiement électronique. Son développement progressif assurera le passage définitif d'une solution interne vieillissante au monde en ligne, simplifiera les processus internes et garantira la satisfaction des utilisateurs sur plusieurs fronts (par exemple, dans le transport et la gestion des réclamations pour tous les services de l'APEEE). Il fournira également la base d'un système informatique d'entreprise pour tous les services et le personnel de l'APEEE. Plus important encore, les utilisateurs et les services de l'APEEE devraient être en mesure de gérer les réclamations de manière visible et efficace.

Cette révolution informatique a été basée sur une élaboration approfondie de la toute première politique de protection des données de l'APEEE via une notification aux autorités belges chargées de la protection des données. Grâce à cela, l'APEEE a rempli ses obligations légales de longue durée. Les données traitées par l'APEEE, collectées par les écoles avec le consentement explicite des parents lors de l'inscription (les clauses respectives ont été incluses dans les formulaires d'inscription 2017 et 2018 sur notre recommandation) ou dans le cadre des obligations contractuelles du membre, seront traitées à l'avenir d'une manière tout à fait légitime et légale.

En ce qui concerne la politique informatique de l'école, nous avons systématiquement soulevé la question d'une utilisation beaucoup plus large et plus harmonisée des SMS et d'Outlook par tous les enseignants. Les enjeux liés à la dépendance des étudiants aux smartphones ont été intégrés au Plan scolaire annuel 2017-2018 et sont abordés dans le GT qui élabore la nouvelle politique (applicable à compter de février 2018).

Défis pour l'année prochaine :

Mettre pleinement en œuvre le plan d'action informatique d'ici septembre 2018, en renforçant notamment l'information des parents sur les transports et en facilitant toutes les opérations en ligne de front et de back-office (y compris l'interconnexion et l'interopérabilité des systèmes électroniques existants).

En outre, l'APEEE doit préparer d'urgence toutes les exigences pour sa propre conformité au nouveau règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil (Règlement général de l'UE sur la protection des données) avant le 25 mai 2018.

En outre, l'APEEE s'engage à encourager l'école à adopter une stratégie informatique complète dès le début de la prochaine année scolaire en s'attachant notamment à ouvrir l'accès des parents aux outils informatiques (Microsoft Outlook) et en prenant toutes les mesures possibles pour la prévention des risques liés au monde en ligne.

Audit - Recommandations de RSM : Le conseil a décidé d'organiser pour la première fois de son histoire une évaluation externe indépendante et impartiale de ses procédures et opérations de travail. Cette analyse a été réalisée en novembre et décembre 2017 par RSM après avoir écouté les membres du conseil et le personnel ayant des fonctions essentielles. Les textes d'audit et toutes les recommandations sont actuellement à leur stade final. Le résultat doit être étudié et sera intégralement mis en œuvre début 2018.

La plupart des changements proposés évaluent positivement le bon travail effectué au niveau des règles internes et suggèrent de poursuivre la mise en œuvre de manière régulière. Les ajustements opérationnels et techniques nécessaires seront examinés par le nouveau conseil.

Défi pour l'année prochaine :

Utiliser les recommandations de RSM comme référence pour toutes les actions de mise en œuvre en 2018.

Coopération avec et au sein de notre école : La deuxième année de coopération avec le nouveau directeur de l'école, M. Emmanuel de Tournemire, a été fructueuse en termes de résultats (par exemple, plans scolaires et divulgation des comptes extra-budgétaires de l'école) et de compréhension mutuelle. Le début du mandat de la nouvelle directrice adjointe de primaire et maternelle, Mme Kamila Malik, en septembre 2017 était prometteur sur plusieurs fronts, car elle a montré son empressement à écouter et appliquer de nouvelles idées (par exemple, robotique et projets pilotes concernant l'UE). La coopération avec le directeur adjoint du secondaire, M. Markus Radhuber, a été très efficace (par exemple, politique de remplacement, politique sur les smartphones, coopération étroite pour Springfest et projets du comité des étudiants).

Les participants à l'APEEE dans tous les organes de l'école (conseil d'administration de l'école, conseil consultatif de l'école, conseil de l'enseignement primaire et maternel, comité d'hygiène et de sécurité, comités mixtes) mis en place par les conventions respectives régissant le fonctionnement de la cantine et l'organisation des activités parascolaires) ont défendu les positions parentales en termes clairs et non équivoques. En matière d'éducation, les représentants de l'APEEE ont coordonné l'expression de leurs positions avec les représentants de toutes les sections. Afin d'améliorer l'efficacité des procédures, les représentants des parents ont suggéré et réussi à convaincre l'école et les autres représentants d'adopter des règles de procédures spécifiques (ce fut le cas en 2017 pour le conseil de l'enseignement secondaire et le comité H&S).

Parmi les points importants, on peut citer avec fierté les plans annuel 2017-2018 et d'école pluriannuel 2017-2020, qui représentent les résultats d'une vaste consultation auprès des représentants des parents au sein du CCS. Cette méthode unique de prise de décision au sein de notre école a fait l'objet d'un sondage bien préparé au printemps 2017. Le haut niveau de participation des parents et les suggestions détaillées incluses dans de nombreuses réponses ont permis d'améliorer le dialogue avec la direction de l'école, qui a été au-delà des questions fréquemment posées. Ce dialogue a ouvert la voie, entre autres, à un plan scolaire intégré contre les risques psychosociaux, dont la mise en œuvre a débuté en septembre 2017. Dans la même veine, un nouveau groupe de travail sur les restrictions d'utilisation des téléphones intelligents a

été chargé d'établir une politique claire pour les élèves du secondaire et tous les enseignants (en tant que modèle) pendant les heures d'école (leçons et pauses). La nouvelle politique devrait être appliquée après les vacances scolaires de février 2018.

Dans le domaine éducatif, remplacement des enseignants absents, enseignement de qualité, y compris l'évaluation du personnel local, l'enseignement des langues et l'enseignement des matières en L2 (à la lumière de la motion 1 de l'assemblée générale de 2016), les problèmes de transition du primaire au secondaire, la variété des options offertes et l'organisation d'examens en secondaire, y compris le baccalauréat européen, le vaste sujet du bien-être à l'école et de nombreux points importants, développés dans la partie B du présent rapport, ont été débattus de manière constructive mais dans des termes emphatiques. Les résultats ont été tangibles et le processus global suit une bonne voie.

Un autre dossier de longue date qui a été placé par l'école sur une base très transparente et prospective était la divulgation et la nouvelle gestion des comptes extra-budgétaires dans le cadre d'une ASBL spécifique. Les comptes extra-budgétaires sont restés pendant de longues années un mystère bien gardé, bien que cela ait impliqué la perception des contributions parentales pour les horaires scolaires, les voyages scolaires, les photographies et les vêtements de sport, etc. La nouvelle politique était nécessaire suite à une intervention de l'APEEE envoyée au nouveau directeur de l'école et s'inscrit dans la procédure simplifiée requise par le nouveau règlement financier. Une évaluation finale du premier exercice budgétaire « pilote » de l'année scolaire 2017-2018 sera effectuée pour la réunion du CCS de juin 2018. L'école a également manifesté son ouverture à notre demande d'implication des représentants des parents dans tous les futurs appels d'offres pour de nouveaux contrats impliquant de l'argent des parents (par exemple, photographes et vêtements de sport).

La direction de l'école et l'APEEE ont organisé des réunions conjointes avec des décideurs politiques importants (cabinets ministériels et agence compétente de Parking Bruxelles) et d'autres parties prenantes (autorités policières et municipalité d'Ixelles), notamment sur tous les problèmes de mobilité liés à la localisation géographique de l'école. Notre proposition et un dossier pour une « zone Kiss and Ride » (à la lumière de la motion 2 de l'assemblée générale 2016) ont été évoqués lors des réunions respectives. Il est difficile de concevoir un accès facile et sécurisé à l'école alors que l'accès des parents au stationnement de l'école est interdit. Les possibilités de stationnement autour de l'école sont également privées ou limitées à la circulation locale. Suite à un avis juridique récent confirmant la légalité des mesures de diffusion restreinte adoptées par la municipalité d'Auderghem dans la rue de la Chasse Royale, une demande officielle de médiation auprès des autorités locales (secrétaire du conseil municipal) est en cours.

Les voyages scolaires ont été préparés en accordant plus d'attention aux souhaits des parents et à une valeur éducative avérée. La promotion de leurs mérites éducatifs et une offre plus diversifiée ont été répercutées dans les propositions 2017-2018. Les préparatifs pour l'année prochaine pourraient avancer rapidement, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles propositions et à un contenu amélioré, le cas échéant.

La politique anti-intimidation (voir les motions conjointes 4-5 de l'assemblée générale de 2016) a été intégrée au plan annuel de l'école. Il en va de même pour la politique anti-drogue, qui a été abordée à tous les niveaux et à plusieurs reprises avec la direction de l'école, les autorités policières et les étudiants. Une intervention réussie près de l'école témoigne de la volonté

commune de trouver des solutions efficaces. L'approche principale consiste en des actions de sensibilisation et de prévention impliquant également les parents. La session d'information ciblée donnée par la plupart des policiers habiles et compétents aux élèves de S6 devrait se poursuivre en 2018.

Défis pour l'année prochaine :

Mettre en œuvre le plan d'action annuel et toutes ses mesures conformément aux objectifs à long terme en vue de l'inspection de l'ensemble de l'école à l'automne 2018.

Suivre de près l'introduction de la nouvelle réforme du marquage dans le secondaire et renforcer nos propres plateformes de partage de connaissances et d'informations pour tous les développements éducatifs au sein du BSGEE.

Poursuivre les efforts pour trouver une solution aux problèmes d'accessibilité globaux (voir également ci-dessous sous « Sécurité »).

Sécurité et hygiène : L'année dernière, notre école a investi tout son budget supplémentaire alloué depuis 2016 pour des raisons de sécurité. Quelques projets sont encore en suspens, car ils nécessitent l'approbation des autorités belges compétentes pour le sol (Régie des bâtiments). La Régie joue généralement un rôle très important dans l'efficacité des travaux dans les locaux scolaires et cela a été souligné au commissaire Günther Oettinger lors de notre dernière réunion en décembre 2017, lorsque nous lui avons demandé son soutien en contactant le vice-président du gouvernement belge, M. Jan Jambon.

En septembre 2017, la nomination du responsable de la prévention au Bureau du secrétaire général des écoles européennes (BSGEE) a catalysé les progrès dans la mise en œuvre des politiques de sécurité. La coopération avec le nouveau responsable était excellente. Un nouveau GT au niveau du BSGEE a été mis en place, qui vise à coordonner toutes les procédures d'accès et autres paramètres en vue d'une politique commune à moyen terme dans toutes les écoles européennes en Belgique. Le responsable contribuera à faciliter les contacts avec les autorités belges et à accélérer la mise en œuvre des recommandations de la Direction de la sécurité (DS) de la commission. Nous notons que la sélection du personnel, en particulier, doit être prioritaire. Suite à nos efforts d'initiative visant à promouvoir - depuis 2016 - la sensibilisation à la prévention et à la sécurité pour tous les personnels de transport, le responsable de la prévention assurera la liaison avec le DS et coordonnera à l'avenir toutes les initiatives similaires dans toutes les écoles.

Le comité d'hygiène et de sécurité (H&S) de l'école s'est réuni deux fois et a fait le point sur tous les développements. Les possibilités de cours et d'autres événements pendant et après les heures de classe ont été clarifiées par écrit, bien que notre politique scolaire soit encore en retard par rapport aux pratiques des autres écoles européennes à Bruxelles. Le comité a également discuté des problèmes d'hygiène dans les toilettes, où des solutions immédiates ont été envisagées (troisième service en primaire et maternelle, sensibilisation accrue des élèves du secondaire par le biais du CDE et des conseillers pédagogiques). Le comité a également abordé la question soulevée par notre motion 6 de l'assemblée générale de 2016 concernant l'amélioration de la communication avec le service médical de l'école en cas d'incidents graves, dont les parents devraient être informés. Nos idées ont été reprises en partie pour la préparation

du dossier d'information fourni par le nouveau site web de l'école. De plus, les parents sont priés d'introduire la ligne téléphonique centrale dans leurs annuaires de smartphones en cas d'urgence.

Enfin, lors de la dernière réunion en novembre, suite aux demandes des parents, nous avons entamé avec la direction de l'école un dialogue sur les priorités futures dans le domaine du bruit à la cantine et les mesures possibles pour assainir l'air dans les classes. La question plus large de la pollution de l'air dans notre quartier de Bruxelles pourrait être étudiée dans un cadre approprié.

Défis pour l'année prochaine :

Poursuivre et améliorer encore la coopération efficace avec le responsable de la prévention du BSGEE.

Finaliser les résultats du GT sur l'accès aux écoles européennes, ainsi que le suivi des conditions humaines et techniques pour la mise en œuvre rapide d'une politique d'accès commune dans toutes les écoles européennes dès le début de la prochaine année scolaire.

Répondre aux nouveaux besoins, en particulier à travers de nouvelles études et d'autres actions en relation avec le bruit dans la cantine et/ou la qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des classes.

Plus d'opportunités et d'investissements pour nos étudiants : Nous avons réussi à établir une coopération étroite et mutuellement enrichissante avec le précédent (2016-2017) et le nouveau (2017-2018) comité des étudiants (CDE) et soutenu un rôle plus accru pour le comité des étudiants juniors à l'avenir. Les représentants du CDE ont été invités deux fois à la réunion du conseil de l'APEEE. Leurs demandes et considérations ont été largement soutenues dans le cadre des réunions des organes scolaires. Les étudiants nous ont surpris avec leurs idées et leur vision progressistes. L'APEEE les a également soutenus financièrement, notamment par la distribution des produits Springfest, en vue de la mise en place du projet EEB3 Green en juin 2017, en fournissant le matériel utilisé lors de la conférence EEB3 des étudiants en juin 2017 ou la réactivation et la maintenance des portails d'information étudiants et autres plateformes de communication.

Depuis la fin de la dernière année scolaire et suite à la décision de l'école de ne pas s'engager financièrement dans des activités non éducatives, l'APEEE était en charge de la gestion financière de tous les événements S7, tels que le BAC Ball, le BBQ, la commande de livres BAC et de pulls BAC. Ces revenus et dépenses sont gérés via le compte étudiant spécifique de l'APEEE. En 2017-2018, notre responsabilité a été étendue à la responsabilité de la réservation du lieu du BAC Ball et à l'organisation harmonieuse de tous les événements S7.

L'APEEE a soutenu toutes les idées pour créer des espaces de temps créatif pendant les pauses pour les étudiants. Certaines d'entre elles ont été abordées lors des réunions du conseil de l'enseignement secondaire et des progrès sont en cours. La salle S6/S7 a été rénovée avec deux canapés commandés par l'APEEE.

En 2017, nous avons déployé tous les efforts possibles pour lancer dans notre programme d'été des activités parascolaires de nouvelles activités en robotique, qui ont suscité l'intérêt et fait écho

à notre croyance en l'innovation. Les projets STEM pourraient être davantage intégrés dans le programme de nos nouvelles activités, prévu pour juin-juillet 2018.

L'APEEE a investi un temps considérable et des efforts systématiques pour relancer et soutenir des événements importants pour nos étudiants et la communauté des écoles européennes de Bruxelles en général. Ceux-ci inclus :

- a) Le salon des universités en octobre 2016 (à Ixelles) ;
- b) Les salons de l'emploi pendant deux années consécutives en novembre 2016 et 2017 (à Ixelles) ;
- c) La conférence en février 2017 pour les étudiants S5-S7 par le directeur émérite de la NASA, Dr. Stamatios Krimigis (à Ixelles) ;
- d) Le soutien logistique pour l'organisation d'Eurosport en mars 2017 (à Woluwe) ;
- e) Le soutien financier aux projets africains menés par nos étudiants (en avril 2017) ;
- f) La contribution à la participation réussie de l'équipe de notre école à MEC à Alicante (en janvier 2018) ;
- g) La promotion d'un parrainage privé d'une série d'objets du Musée d'art cycladique d'Athènes (en janvier 2018) ;
- h) Interaction avec les Britanniques et l'École Internationale de Bruxelles dans la promotion des salons universitaires ;
- i) Réinitialisation de la participation de notre école aux futurs programmes d'échange étudiants UE-Chine (pour juillet 2018).

La contribution de l'APEEE a été étendue à l'achat de livres et à l'aménagement de places assises pour nos bibliothèques scolaires. L'impressionnant rapport du comité Bibliothèque figure à la partie B du présent rapport.

Enfin, notre association a noué des contacts avec l'association Alumni Europae et contribué au financement du développement de son nouveau portail de communication. Le premier bulletin des anciens élèves depuis de nombreuses années a été publié en novembre 2017.

Défis pour l'année prochaine :

Poursuivre l'excellente coopération avec le CDE et contribuer efficacement à l'organisation de tous ses projets innovants, tels que le TEDx, à partir de février 2018.

Poursuivre la coopération étroite avec la direction de l'école et ses conseillers pédagogiques dans les domaines du bien-être et de la promotion des synergies avec d'autres écoles et d'importantes parties prenantes externes.

Promouvoir des incitations à la participation des étudiants aux compétitions nationales et internationales dans les domaines des sciences, arts et sports.

Springfest : Les événements Springfest en 2016 et 2017 ont été différents de plusieurs façons. L'organisation elle-même a été fortement basée sur l'implication de l'APEEE (parents), qui a réussi à :

- a) Être financièrement responsable en se basant sur une division claire des processus (« qui paie pour quoi ? ») avec l'école ;
- b) Préparer et gérer la plate-forme informatique pour l'enregistrement préalable, la billetterie et les paiements électroniques ;
- c) Introduire les paiements électroniques en 2017, qui devraient remplacer progressivement les paiements en espèces, éliminant ainsi tout risque d'erreur de gestion ;
- d) Coordonner les activités de bénévolat sur tous les fronts (coordinateur Springfest) ;
- e) Inviter les associations à but non lucratif à installer leurs propres stands et à démontrer leurs activités et
- f) Obtenir des avantages nets dont certaines parties ont été distribuées conformément aux trois priorités énoncées dans la convention respective (projets d'écoles et d'étudiants, ainsi que parrainage d'organismes de bienfaisance) ; le solde total des deux événements est publié sur le site web, assurant ainsi une transparence totale.

Défis pour l'année prochaine :

Développer d'autres services en ligne pour cette journée et attirer plus de bénévoles dans la préparation du plus grand événement scolaire annuel.

Faire de l'événement 2018 un succès et faire en sorte que le potentiel de nos élèves devienne visible et récompensé (en communiquant des projets d'étudiants en sciences, « Sciences Démonstrations »).

Réfléchir à une vision à long terme pour un événement plus innovant et plus inclusif et équilibré, à travers les niveaux d'éducation.

Direction financière : Le rapport financier de l'assemblée générale donne un aperçu détaillé des réalisations budgétaires 2016-2017 et des projets de budgets 2017-2018. Quelques remarques sont introduites à ce stade.

En mars dernier, le conseil a décidé d'ajuster les clés de la répartition des comptes de l'APEEE en fonction de la contribution réelle de tous les secteurs. En pratique, l'évitement du paiement annuel des cotisations a été aboli suite à l'introduction du système en ligne. La politique de remboursement de l'APEEE permet à ses membres d'anticiper leurs obligations en cas de circonstances imprévues. En 2016-2017, l'APEEE a géré de nouveaux comptes en raison de l'élargissement de ses responsabilités et de ses rôles (par exemple, les comptes étudiants et Springfest). Le nouveau règlement intérieur du conseil a contribué à un suivi périodique plus régulier, ainsi qu'à des échanges plus fréquents avec le comptable externe et les commissaires

aux comptes. Les règles écrites de paiement et les provisions sectorielles pour la gestion des stocks se sont avérées des garanties substantielles de contrôle interne.

La transparence des opérations financières et la politique d'achat ont permis un suivi et un examen fiables de toutes les décisions prises par l'EXCO et le conseil. Tous les développements ci-dessus ont poussé le conseil à décider de revoir le schéma de coopération traditionnel avec ses commissaires aux comptes externes à partir de janvier 2018 et d'évoluer vers une approche plus légère, mais tout aussi efficace. Cela consistera en des contrôles périodiques ad-hoc des opérations de l'APEEE, en tenant compte des recommandations d'audit de RSM. Enfin, le conseil a mis en place en novembre dernier un GT Ad-hoc Expert en vue d'analyser les actifs financiers de l'APEEE et de formuler des recommandations sur leur gestion rentable à long terme.

Défi pour l'année prochaine :

Adopter une nouvelle politique sur la gestion à long terme des actifs de l'APEEE.

La stabilité attendue des dépenses au cours de cette année scolaire pourrait permettre une réflexion sur l'impact financier de l'amélioration des services de l'APEEE.

Coopération avec le Bureau du Secrétariat général des écoles européennes (BSGEE)

Notre coopération avec le BSGEE était continue. Les principales questions abordées en 2017 étaient les suivantes :

a. L'avenir de l'école européenne d'Ixelles

Une réalisation majeure en 2017 a été l'abandon de l'idée émise par le SG en juin 2017 d'examiner la possibilité de transformer à court terme l'école européenne d'Ixelles en une école européenne primaire. Notre intention était de parvenir à une approche commune avec toutes les parties prenantes de l'école (y compris la direction de l'école et les enseignants) et d'éviter par tous les moyens notre « isolement stratégique » par rapport aux représentants des autres écoles.

Les réunions du Groupe de suivi de Bruxelles, ainsi que toutes les longues activités de préparation et de coordination avec d'autres associations de parents ont donné des résultats positifs. Il a été mis en évidence et est devenu clair pour tous que notre école est et doit rester une école à part entière, couvrant tous les niveaux d'éducation.

b. L'avenir de la 5^{ème} école européenne à Bruxelles

Agissant toujours de concert avec d'autres associations de parents, nous avons convaincu le groupe de suivi de travailler sur une analyse d'impact pour la composition de la future cinquième école européenne. Cette étude doit être impartiale et objective et jeter les bases d'une discussion substantielle au sein du conseil des gouverneurs au moment où les autorités belges feront connaître leur position à cet égard.

Notre déception concernant le délai de la décision attendue des autorités du pays hôte, qui était systématiquement promise pour décembre 2017 et pourrait définir l'emplacement et la taille de la cinquième école, est notée. Une telle décision pourrait avoir l'avantage de permettre une

stratégie à long terme sur les inscriptions dans les années à venir, car l'école de Berkendael a une capacité maximale de 1000 places et pourrait être remplie aussi rapidement qu'en 2020.

c. Politique d'inscription 2018-2019

Notre association a participé activement à toutes les réunions de l'Autorité centrale des inscriptions (ACI) et a mis en garde contre toute décision soudaine de répartir à nouveau les élèves et de ne pas honorer les attentes des parents. Nous avons préconisé une évaluation rapide et prudente des inscriptions sur une base annuelle, car les circonstances politiques ne permettent pas une stratégie d'inscription à long terme. Nous avons exprimé notre scepticisme quant à l'ouverture de « classes satellites » à Berkendael, tout en reconnaissant la gravité de la surpopulation dans toutes les écoles bruxelloises et notre volonté de suivre de près la mise en œuvre de la nouvelle politique d'inscription à l'ACI.

Défis pour l'année prochaine :

Veiller à ce que l'ouverture de « classes satellites » à Berkendael en septembre 2018 ne soit pas la panacée pour les problèmes de surpeuplement urgents et de longue date dans les écoles européennes de Bruxelles.

Poursuivre la pression sur les autorités politiques belges afin de définir un emplacement permanent dès que possible.

Contribuer à la préparation du cahier des charges d'un appel d'offres pour l'étude d'évaluation d'impact concernant la taille et la composition de la cinquième école européenne, chaque fois que son emplacement est fixé.

Établir des contacts avec la direction et les autres parties prenantes clés de l'école de Berkendael en vue de fournir toutes les informations pratiques nécessaires à tous les nouveaux parents (transport et cantine, etc.), dont les enfants pourraient être inscrits à cet endroit.

Suivre les discussions sur le Brexit et sur le futur cadre financier pluriannuel de l'UE (rubrique V).

Coopération avec les autres APEEE et Interparents

La coopération avec toutes les associations de parents bruxelloises et les Inter-Parents a été intégrée en 2017. Nous avons redonné à notre école une place dans le paysage !

Notre participation aux Inter-Parents est désormais permanente, car notre représentant a investi son énergie et son temps dans des questions importantes et a assumé les fonctions de secrétaire adjoint et de représentant de la propriété intellectuelle au sein du comité budgétaire. Le cas échéant, nous avons contribué par courrier électronique à des demandes d'informations ou à l'expression de nos positions. Nous avons l'honneur d'accueillir en février 2018 à Ixelles la prochaine assemblée générale des parents d'élèves en préparation du comité pédagogique commun.

Parmi les écoles bruxelloises, les contacts ont commencé au niveau présidentiel et se sont poursuivis avec la première réunion commune des conseils d'administration en 2016. Nous avons établi des contacts tout au long de l'année, des échanges d'informations et des bonnes pratiques. La coopération s'est étendue à presque tous les domaines. Le « Groupe de Bruxelles » s'est réuni au niveau sectoriel et a procédé à un échange de vues sur les politiques applicables en matière de ressources humaines, les questions budgétaires et les transports.

Les réunions entre les présidents ont pris un rythme régulier avec des ordres du jour prédéfinis. Ceux-ci incluaient la préparation du GdS, les réunions du groupe de soutien avec la commission, les réunions du GT du BSGEE ainsi que la coordination des approches en vue d'autres réunions de haut niveau, comme la réunion de décembre 2017 avec le commissaire Günther Oettinger. Cette réunion a été un succès, le commissaire ayant annoncé l'organisation d'un « Sommet des écoles européennes » en mai 2018 en vue de traiter les principales questions en suspens au plus haut niveau politique. Inter-Parents et les associations bruxelloises ont agi avec un excellent effort partagé pour l'occasion, en posant oralement et par écrit, les questions suivantes :

- a) Le détachement d'enseignants et l'avenir du système de partage des coûts pour le financement des écoles européennes ;
- b) Le recrutement et la rétention des enseignants recrutés localement ;
- c) L'ouverture du système aux écoles accréditées ;
- d) La surpopulation à Bruxelles et les insuffisances liées aux infrastructures dans les domaines de la sûreté et de la sécurité ;
- e) L'enseignement de l'anglais et les conséquences potentielles du Brexit.

Les associations de parents à Bruxelles ont organisé conjointement des conférences et d'autres événements, ce qui a permis d'améliorer « l'esprit communautaire » et d'ouvrir des opportunités de communication et de mise en réseau. Une liste indicative des événements communs en 2017 comprenait :

- a) La conférence BAC de février 2017 portant notamment sur la reconnaissance du BAC dans l'UE et dans les pays tiers ;
- b) Le récital de piano avec Alberto Ferro en soutien à l'association « Soutenons Grands Froids » (qui profite aux sans-abri) ;
- c) La conférence sur la réforme de la notation dans le secondaire le 5 février 2018 (bâtiment Charlemagne) ;
- d) La conférence sur le soutien éducatif le 26 février 2018 (EEB II, Woluwe)
- e) Un tournoi de tennis au printemps - à l'automne 2018.

Défis pour l'année prochaine :

Poursuivre la coopération ouverte avec les autres associations de parents de manière constructive et efficace.

Contribuer à l'organisation du « Sommet des écoles européennes » en mai 2018.

Assurer notre participation entière et compétente à toutes les réunions Inter-Parent et BSGEE.

Garderie après l'école à l'OIB :

En 2017, notre école a accepté d'augmenter de manière significative le nombre de places dans le centre de puériculture de l'OIB à Ixelles. Notre coopération avec le nouveau représentant de l'OIB à Ixelles a été très productive. Outre la résolution de problèmes pratiques quotidiens dans la coopération entre l'OIB et l'APEEE, le représentant de l'OIB s'est montré ouvert à envisager de nouvelles améliorations et à faciliter la communication avec les parents.

Défis pour l'année prochaine :

Poursuivre la coopération positive avec le représentant de l'OIB.

Élaborer un plan pour faciliter la communication avec les parents sur les questions communes OIB - APEEE.

Poursuivre les efforts visant à faciliter l'accès des parents à l'école pour aller chercher leurs enfants.

Tâches de représentation - adieu : 2017 a été marquée par le décès de notre ex-directeur, Antonio Pino. L'APEEE était représentée à ses funérailles et à la cérémonie d'adieu émouvante organisée dans notre école en septembre 2017.

En juin 2017, l'APEEE a organisé un événement d'adieu pour le précédent directeur adjoint de primaire et maternelle, M. Vladimir Brtnik, en le remerciant pour sa contribution exceptionnelle au bon fonctionnement de notre école.

REMARQUES FINALES

L'ensemble des progrès illustrés ci-dessus est nécessaire pour continuer avec une détermination similaire. La continuité juridique et la gestion sont essentielles pour consolider les réalisations sans perturbation, indécision ou retard. Le travail devrait continuer dans la même voie. Le mandat donné par l'assemblée générale en décembre 2015 a encore un délai et la complaisance n'est pas justifiée.

Notre expérience, notre détermination et nos connaissances accumulées, ainsi que notre lutte constante pour la nouvelle vie de notre association, nous permettent d'atteindre, même avec des difficultés, un niveau d'attentes encore plus élevé. Les solutions en ligne, y compris la gestion des réclamations, la prévisibilité des règles, les approches conviviales dans la plus large mesure possible doivent remplacer les portes closes et l'indifférence aux préoccupations des parents.

Une nouvelle APEEE ouverte, communicative et évolutive existe pour vous ! Tous les parents sont invités à contribuer par leurs critiques constructives, de nouvelles idées de projets, des contacts utiles et des suggestions d'action, ainsi que par leurs expressions d'intérêt pour la participation aux groupes de travail. Votre investissement sera payant pour le bénéfice de tous !

Laissez-nous croire en notre succès commun et ouvrir ensemble une voie solide vers notre futur !

APEEE Bruxelles III
Vice-président Administration
Rapport 2017

Le principal défi de l'année 2017 a été le recrutement d'un informaticien. Nous avons dû publier le poste deux fois, examiner des dizaines de CV et faire plusieurs entretiens, mais nous avons fini par trouver la perle rare, Lucas Tasho. Grâce à lui, nous avons pu notamment mettre en place le nouveau système d'inscriptions en ligne et améliorer la communication avec les parents, et ce n'est qu'un début.

Nous avons continué la modernisation de la gestion des ressources humaines, avec l'aide de Partena. L'objectif est d'établir un cadre transparent et objectif dans l'intérêt tant de l'association que de son personnel. Nous avons notamment fait des ajustements pour assurer une meilleure adéquation entre les responsabilités et le classement des postes, en tenant compte de la pratique des autres APEEE et la description des fonctions alloués à chaque poste. Nous avons procédé à un premier exercice d'évaluation (uniquement pour le gestionnaire RH et les gérants des secteurs pour commencer). Nous avons aussi mis à jour le règlement de travail.

Il y a eu en tout dix réunions du comité exécutif pour traiter les questions mentionnées ci-dessous et aussi, bien sûr, les questions de routine : suivi de l'exécution budgétaire, préparation du budget pour l'année en cours, questions ponctuelles concernant le personnel, suivi l'actualité des secteurs, approbation d'achats et dispenses divers

Simon COATS

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TRANSPORT 2017 DE L'APEEE

1. Organisation interne

Le groupe de travail « Transports » de l'APEEE est constitué de parents représentants de l'association de parents d'élèves (APEEE). En 2017, il était composé de deux membres du comité de direction de l'APEEE, soit Mme Fani ZARIFOPOULOU (responsable du secteur) et M. Koen NOMDEN.

Le bureau des transports compte trois membres du personnel de l'APEEE : Mme Isabelle CALLENS (chef du secteur transports), Mme Emilia QUIROGA (assistante, à temps partiel) et M. Aba BUBA (assistant, à temps complet). En mai 2017, le contrat de M. Buda est arrivé à sa fin. Une longue procédure de sélection, suivie d'un appel public à candidature, a mené au recrutement de Mme Phyllis MICHAEL (assistante), qui a officiellement pris son poste en juillet 2017.

Notre service emploie également six personnes pour superviser les parcs de stationnement, dont deux qui reçoivent les enfants de maternelle à leur arrivée et les accompagnent jusqu'à leur cour de récréation. Il emploie par ailleurs 40 agents de surveillance adultes et 30 autres agents de surveillance qui sont élèves du cycle secondaire supérieur (S6-S7) et supervisent les enfants dans les autobus (agents de surveillance à bord des autobus).

Le bureau des transports gère les activités au jour le jour sous la direction de Mme Callens. Le bureau informe immédiatement les membres du groupe de travail si un problème particulier survient afin qu'une décision soit prise pour toutes les questions urgentes qui exigent d'être réglées immédiatement. Dans les cas de plaintes ou d'incidents graves, la communication avec les parents est prise en charge par les membres du groupe de travail « Transports » de l'APEEE.

Le groupe de travail « Transports » et le personnel responsable se réunissent une fois par mois pour évaluer la situation et prendre des décisions concernant le bon fonctionnement du service. Mme Callens (chef du secteur transports) et Mme Ornella di Perri (responsable des ressources humaines et des opérations) participent toujours à ces réunions, tandis que d'autres membres du personnel des transports peuvent y assister en fonction d'éléments spécifiques de l'ordre du jour.

Le personnel chargé des transports pour les APEEE des 4 écoles européennes de Bruxelles se réunit deux fois par an afin d'échanger leurs expériences et d'améliorer encore les services et la sécurité. Une réunion des quatre membres du comité de direction de l'APEEE chargés du secteur des transports a eu lieu pour la première fois en novembre 2017. Elle avait pour but d'établir un dialogue régulier sur les questions liées à la politique des transports entre les quatre APEEE.

2. Fonctionnement du service des transports, de l'inscription électronique et des itinéraires d'autobus

Le service des transports de notre école gère d'**énormes opérations quotidiennes** qui peuvent être présentées sous forme factuelle. L'école compte environ 3 200 élèves et plus de 2 300 d'entre eux empruntent les autobus de ramassage scolaire. Le nombre des abonnements a augmenté au cours des deux dernières années, notamment en raison d'inquiétudes des parents au niveau de la sécurité.

Il y a trois circuits : tous les jours, sauf le mercredi, 48 autobus circulent le matin, 38 l'après-midi au premier départ de 15 h 35 (MAT/P/S1-S2) et 29 au second départ de 16 h 30 (S1-S7, mais aussi pour les élèves de MAT/P qui prennent part à une activité parascolaire). Le mercredi, il n'y a qu'un seul départ à 13 h pour tous les élèves (45 autobus).

Un service de ramassage (8 autobus) fonctionne chaque jour pour desservir les garderies post scolaires de l'OIB à l'heure du premier départ et le mercredi. Un service de ramassage « garderies » a également été ajouté à l'heure du second départ, afin de prendre en compte les élèves qui sont inscrits à des activités parascolaires.

C'est la première année que l'**inscription électronique** a servi pour enregistrer tous les élèves aux services de l'APEEE, dont ceux des transports. La mise en œuvre du nouveau système d'inscription impliquait que tous les parents enregistrent le numéro et l'arrêt d'autobus de leur enfant pour chaque circuit, contrairement à la pratique passée où il suffisait d'envoyer un courrier électronique pour confirmer la réinscription comme la « dernière année ». Ce nouveau système a par conséquent permis une mise à jour importante et le réajustement de tous les itinéraires d'autobus en fonction des besoins réels et des nouvelles demandes. Ce travail est à ce jour en cours.

Un changement radical a été instauré par le nouveau système d'inscription électronique dans la façon dont les parents inscrivent leurs enfants pour les différents services de l'APEEE. La charge de travail de notre personnel en a été fortement accrue, car il a dû répondre aux innombrables questions sur cette procédure. De plus, les employés du bureau des transports ont commencé à utiliser ce système pour gérer les opérations quotidiennes du service. Mis à part les difficultés inhérentes au déploiement de tout nouveau système et les problèmes techniques qui sont survenus pendant la première phase d'implémentation, nos collègues des transports se sont maintenant pleinement familiarisés avec le nouveau système qu'ils utilisent largement ainsi que toutes les nouvelles possibilités qu'il offre. Il est cependant évident que l'introduction du nouveau système a demandé un effort vraiment considérable de la part de toutes les parties concernées, mais que cela a également engendré un certain nombre d'erreurs et de lacunes pendant le premier mois de l'année scolaire, surtout à l'égard de l'horaire de l'après-midi de nos élèves.

L'année dernière, nous avons déjà entamé la **révision générale des itinéraires de ramassage**. À partir de la demande réelle de cette année scolaire, plusieurs itinéraires de ramassage ont été coupés en deux et des minibus ont été introduits de manière permanente pour alléger les autobus surchargés. Tous les itinéraires de ramassage devraient être établis en fonction des exigences définies dans notre règlement interne des transports. En soi, cela veut dire que nos autobus devraient, dans la mesure du possible, couvrir des axes généraux et les plus grandes routes. Il est utile de rappeler que nous fournissons un service de ramassage scolaire qui ne peut pas fonctionner sur la base d'un porte à porte. Par ailleurs, le bureau des transports peut modifier les arrêts tout au long de l'année, en raison de travaux de voirie à l'un des arrêts ou dans tout un secteur. Les circuits et horaires ne sont pas disponibles sur le site Internet pour des raisons générales de sécurité.

Il est important de noter que les itinéraires de ramassage et la capacité de nos autobus sont décidés uniquement sur la base d'un trajet domicile – école – domicile (ou école – garderie) de nos élèves.

Tous les efforts sont entrepris pour que les trajets ne dépassent pas une heure le matin et une heure et quart l'après-midi, en gardant toujours à l'esprit le besoin d'utiliser les ressources d'une manière rationnelle et de contenir les coûts. Toutefois, étant donné le nombre élevé de travaux de voirie, de grèves et de manifestations, ainsi que le nombre croissant d'embouteillages que connaît Bruxelles, il est accepté que les trajets dépassent parfois cette limite. Nous faisons tout notre possible pour offrir d'autres solutions dans l'intérêt des enfants.

Dans ce même esprit, il est de la plus grande importance pour notre service que tous les autobus du matin arrivent à l'école à l'heure, pour éviter de perturber l'horaire scolaire quotidien. Plusieurs changements ont été instaurés dans ce sens et cette année, de tels retards n'ont été observés que de façon tout à fait exceptionnelle.

Enfin, il est clair que notre service de ramassage a atteint sa limite géographique maximale (plus vaste que tous les autres établissements scolaires) et que par conséquent, aucun autre élargissement du périmètre ne pourra avoir lieu, sauf s'il peut être dûment justifié, en particulier pour des raisons d'ordre médical.

3. Les sociétés d'autobus et les contrats

En juin 2017, notre APEEE a renouvelé ses contrats avec toutes les sociétés d'autobus externes, et ce jusqu'à juin 2020. Les nouveaux contrats représentent une amélioration considérable sur les précédents, dans la mesure où ils définissent clairement toutes les obligations des sociétés d'autobus, y compris des exigences plus strictes de sûreté et de sécurité, pour le fonctionnement de leur service. Les nouveaux contrats comprennent aussi les procédures à suivre selon des circonstances données. Ils introduisent également un système clair à points pour pénaliser tout manquement aux obligations de la part du chauffeur d'autobus ou de la société. Ces pénalités sont établies selon la décision de Mme Callens (chef du secteur transports) ou du groupe de travail « Transports » dans les cas plus complexes. Elles peuvent mener au remplacement d'un chauffeur d'autobus ou même à la résiliation du contrat pour un itinéraire de ramassage particulier.

L'APEEE s'est actuellement engagée contractuellement avec six sociétés qui se spécialisent dans le ramassage scolaire : Eurobussing/Keolis (principal prestataire externe), Kim Cars, Albacars, Autocars Gilles, Hermes Lines et Voyages Star. Lors de la négociation des nouveaux contrats avec les sociétés d'autobus, il a été décidé de s'orienter vers des sociétés plus petites qui peuvent fournir des autobus neufs plus écologiques.

4. Agents de surveillance à bord des autobus

Notre APEEE emploie directement les agents de surveillance qui sont à bord de tous les autobus de ramassage scolaire. Ce sont soit des adultes (recrutés notamment auprès de l'A.L.E. d'Ixelles), soit des élèves du cycle secondaire supérieur (S6-S7) qui sont affectés à leur propre autobus. Ce double système de surveillance des autobus est suivi par d'autres écoles européennes de Bruxelles. Dans les minibus, les chauffeurs assument cette responsabilité.

Le groupe de travail « Transports » a pris la décision d'augmenter graduellement le nombre d'agents de surveillance adultes et de limiter autant que possible le recours aux élèves du cycle secondaire supérieur, surtout pour les autobus de ramassage des élèves les plus jeunes (MAT, P) l'après-midi. Cette décision a été mise en œuvre avec succès depuis le début de l'année. Ainsi, un agent de surveillance adulte est affecté à chacun des autobus pour le premier départ (15 h 35) et il en va de même au second départ (16 h 30 pour les élèves de secondaire) pour tous les autobus qui sont aussi empruntés par les élèves de MAT/P après leurs activités parascolaires. Il a également été décidé de faire exclusivement appel à des agents de surveillance adultes pour le départ de l'après-midi du mercredi, ce qui est à ce jour en cours d'implémentation.

Le groupe de travail de l'APEEE a accordé la plus grande importance à la définition plus précise du rôle et des responsabilités des agents de surveillance et au contrôle de leur activité quotidienne, dans l'objectif d'améliorer la sécurité des enfants qui voyagent à bord de ces autobus. Basées sur l'expérience passée, les responsabilités des agents de surveillance à bord des autobus ont été révisées, de même que les procédures à suivre quand des incidents particuliers surviennent. Ces révisions ont été présentées à l'occasion de plusieurs séances d'information depuis le début de l'année scolaire (trois pour les agents de surveillance adultes, deux pour les élèves du cycle secondaire supérieur).

Fani Zarifopoulou

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES ACTIVITES PERISCOLAIRE DE L'APEEE 2017

I. Organisation

L'équipe opérationnelle

La gestion opérationnelle des activités périscolaires est assurée par le binôme formé de M. Jacky Materna, et M. Sochip Chy.

	Jacky Materna	Sochip Chy
Diplômes	<ul style="list-style-type: none"> - Educateur A1 et A2 (secondaire et supérieur) - Régent en éducation physique et psychomotricité - Titulaire du brevet supérieur de sauvetage 	<ul style="list-style-type: none"> - Doctorat en pédagogie - Licence en coopération au développement - Licence d'étude de journalisme
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - 25 ans en tant professeur de gymnastique - Plus de 20 ans dans les activités périscolaires des EEB 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 ans dans les activités périscolaires des EEB III - 12 ans Chargé de cours EEB III

L'équipe opérationnelle était supervisée et épaulée par le groupe de travail périscolaire, dont les membres du Conseil d' Administration responsables du secteur périscolaire dont les membres sont :

- Mme Rosita LAKE
- M. Giorgos GEORGIANNAKIS
- M. Holger REICHOW
- Katerina SVICKOVA

Le comité Périscolaires

Ce comité qui est avant tout un comité de coopération pour permettre l'organisation des activités périscolaires dans les meilleures conditions pour les élèves sous les auspices et/ou dans les locaux de l'Ecole européenne de Bruxelles III. Il permet de tenir l'administration de l'école informée de tout sujet en rapport avec les activités périscolaires nécessitant leur coopération et notamment leur approbation sur l'occupation des locaux.

Il est régi par une nouvelle convention de partenariat signée en juillet 2017.

Les membres sont les suivants :

- membres du conseil d' Administration de l'APEEE
 - Mme Lake
 - M. Georgiannakis

- M. Reichow
- Membres de l'administration de l'école
 - M. De Tournemire (Directeur de l'école)
 - M. Radhuber (Directeur adjoint des secondaires)
 - Mme Malik (Directrice-adjointe des maternelles et primaires)
 - Mme Hector (Administratrice de l'école)

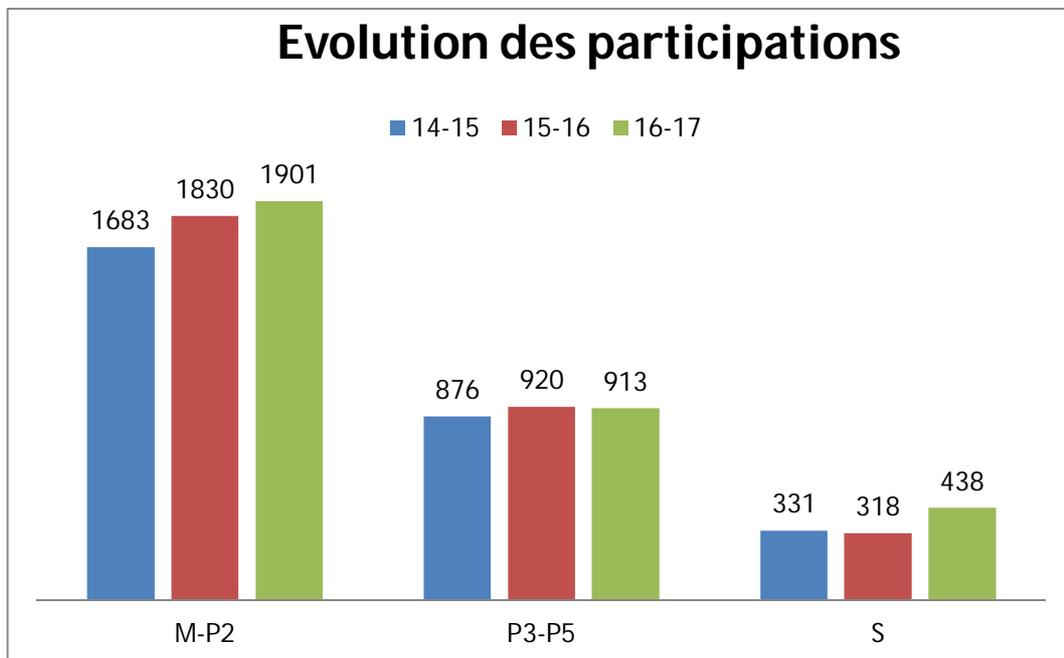
Toutes ces équipes travaillent de concert pour nous permettre d'offrir à l'ensemble des élèves, toutes sections confondues une variété d'activités dans un cadre agréable, amusant et convivial.

Le comité périscolaire donne son avis sur l'impulsion à donner au service des activités périscolaires et exprime son avis sur le programme et les investissements de l'année.

II. Les activités périscolaire 2016-2017

Au cours de l'année 2016-2017 le service des activités périscolaires a du faire face une fois de plus à un accroissement de la population de l'école. La population de l'école a en effet augmentée de 1.7% par rapport à 2015; dont 140 élèves dans les primaires et 21 en Maternelles. Cette augmentation ajoute une pression supplémentaire pour notre service en termes d'offre et de capacité. Bien évidemment, avec un tel accroissement, satisfaire les premiers choix de tous les enfants reste notre plus grand défi.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Activités							
Activités	237	223	245	238	227	248	253
Inscrits	925	942	960	961	1010	1094	1135
Participations	2629	2589	2834	2803	2894	3132	3252
Moyenne/enfant	2,842	2,748	2,952	2,917	2,865	2,863	2,865
Population de l'école	2902	2919	2892	2870	2906	2989	3041
Moniteurs							
Indépendants	22	28	22	26	18	21	27
Salariés	42	38	43	42	38	43	42
Total	64	62	65	68	56	64	69



Le top 10 de nos activités est essentiellement les activités du vendredi après-midi destinées aux élèves des maternelles à la P2. Ce sont nos listes d'attente les plus longues malheureusement.

- Arts martiaux - Yoga - Gymnastique	- Bricolage 3d - Basket - Sport ballon	- Danse folk - Eveil musical - Mini foot - Le petit théâtre
--	--	--

En 2017 le groupe de travail périscolaire a beaucoup investi du temps dans la sensibilisation sur les projets STEM et dans le projet pilote des ateliers de robotiques pendant le stage d'été ; ceci dans le but d'introduire des ateliers de robotique et de codage à partir de la rentrée 2017. Il a été décidé d'un budget de plus de 8.000,00€ à investir dans du matériel afin de lancer les activités robotiques dès septembre 2017.

La préparation du nouveau système d'inscription en ligne a été la principale priorité pour 2017.

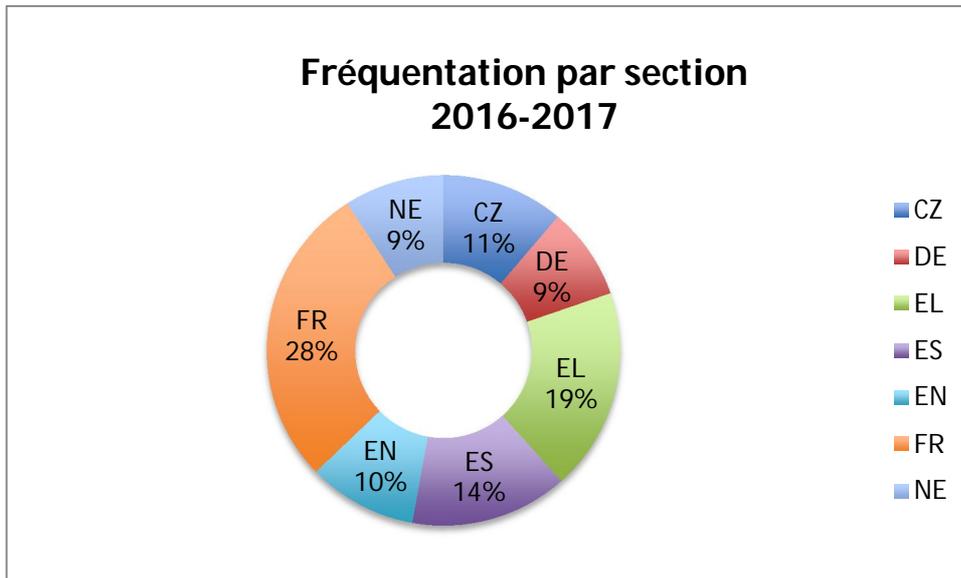
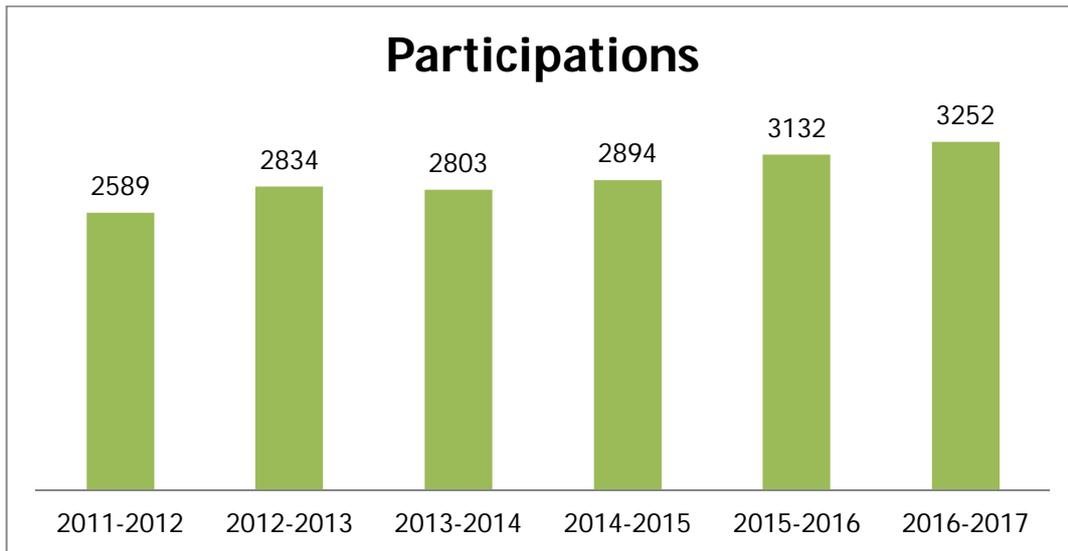
En 2016-2017 nos efforts pour attirer plus d'élèves du secondaire commencent à porter des fruits. Nous avons réussi à attirer presque 25 élèves de plus au cours de l'année scolaires.

Lors du stage de fin d'année des secondaires au mois de juin 2017, nous avons organisé pour la première fois un atelier robotique et un atelier scientifique, ceci a contribué à nous permettre de connaître succès sans précédent avec 146 participants sur les deux semaines.

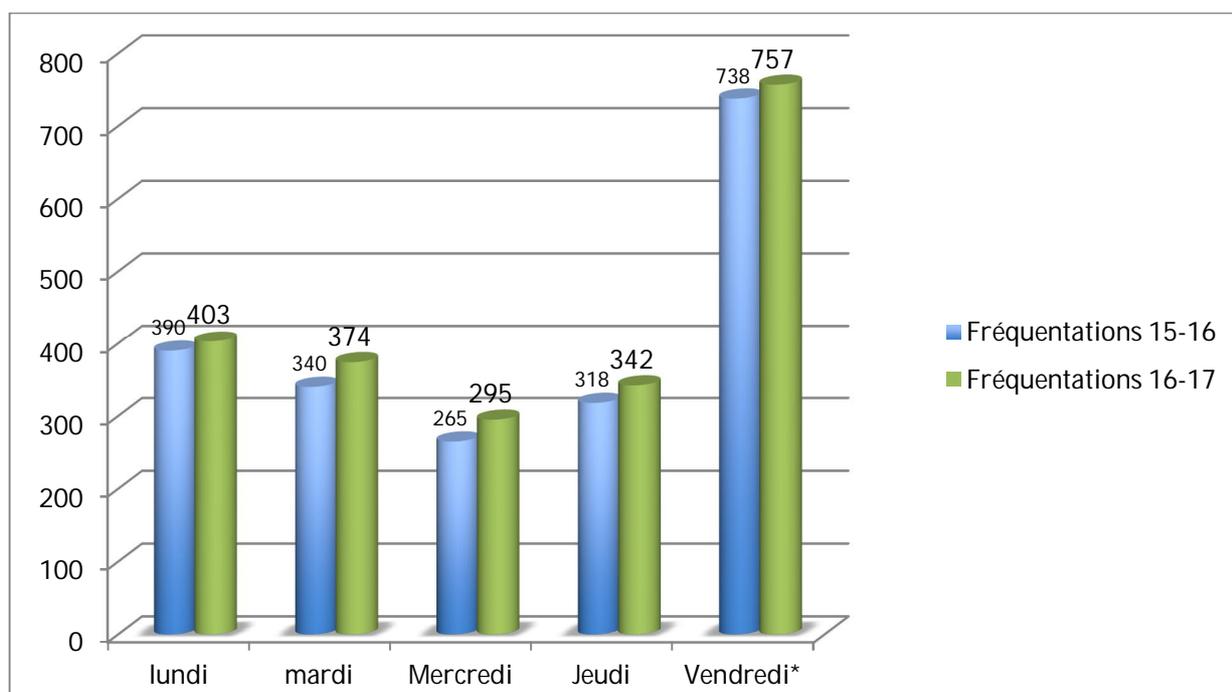
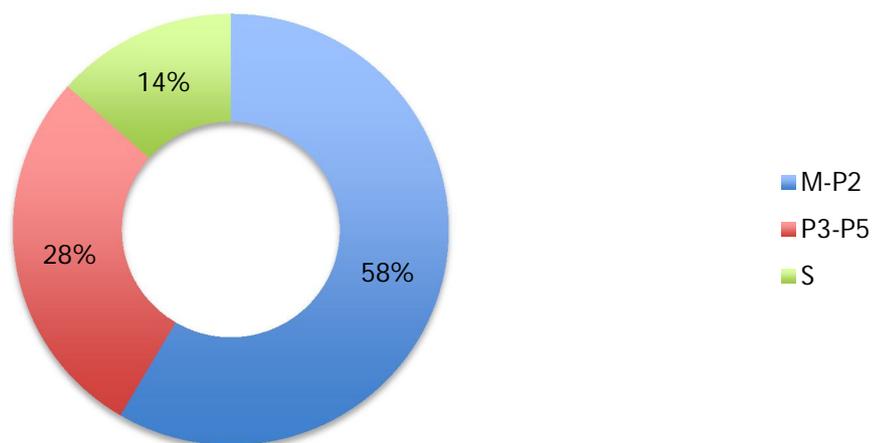
Le nombre d'élèves inscrit a augmenté d'un peu plus de 3%, cependant le nombre d'activités moyennes par élève reste quasiment inchangé.

Il va sans dire qu'avec la croissance continue de la population de l'école, les activités périscolaires rencontrent de plus en plus de difficultés à donner entière satisfaction à chaque demande d'inscription.

2016-2017 marque une année de transition avec la préparation de la mise en place du système d'inscription en ligne qui devrait permettre aux parents d'avoir une gestion plus moderne et un suivi connecté des activités de leurs enfants au sein de l'APEEE.



Participation par cycle

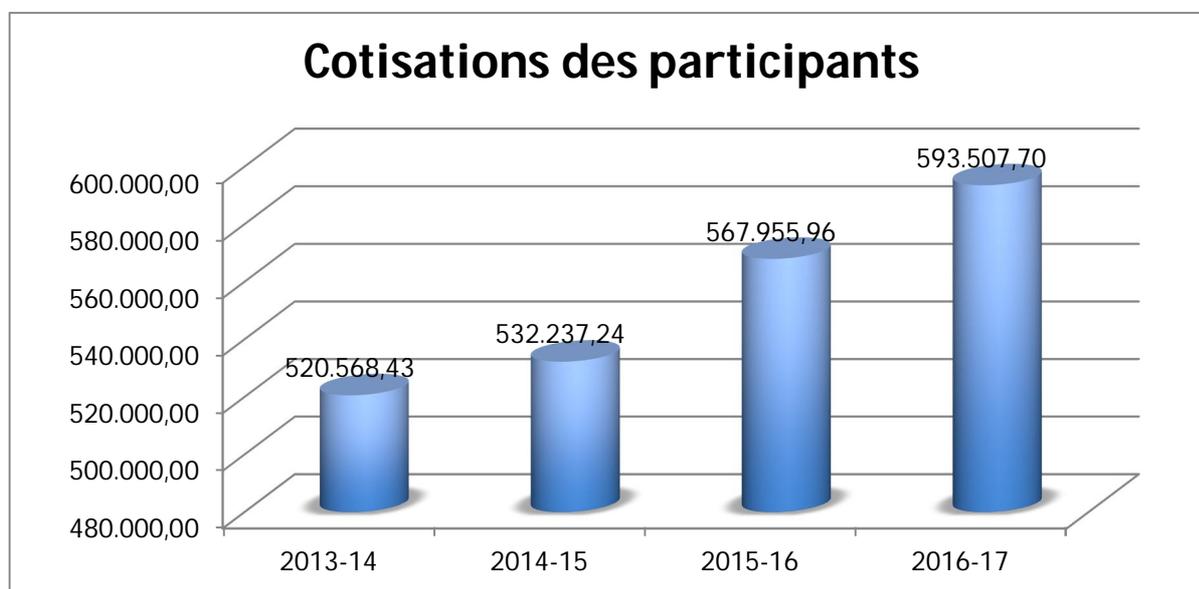


+ 80% des participants du vendredi sont des M-P1-P2

+ 34% de nos activités ont lieu le vendredi après-midi

III. Résultat Financiers

Il en résulte de cette augmentation de la fréquentation un résultat d'exploitation de €54.387,39 en nette hausse par rapport aux revenus budgétisés. Ce résultat exceptionnel est en grande partie à l'augmentation des cotisations des participants de + de 4%.



Les charges supportées par les activités périscolaires sont essentiellement des charges du personnel, soit des employés de l'APEEE et des moniteurs en charge d'animer les activités. De la même manière que les cotisations pour les inscriptions aux activités représentent + de 97% des revenus du secteur.

En juillet 2017, les salaires du personnel des activités périscolaires a subi une indexation de 2% sur le brut.

Les honoraires affaires générales sont en hausse, ceci s'explique par la contribution du secteur aux frais du webmaster de l'APEEE.

Pour l'année 2017-2018 nous prévoyons de mettre l'attention sur des activités de robotiques et de codage destinées aux élèves des primaires et secondaires. Nous espérons avec ces ateliers donner une nouvelle orientation et impulsion à notre offre d'activités. Par ailleurs, il a été convenu d'offrir d'avantage d'activités ludiques en anglais, français et allemands, ceci pour offrir aux élèves plus d'opportunités pour exercer et pratiquer les langues II.

Le processus d'inscription 2017-2018 a été réalisé grâce à la première version du nouveau système d'inscription en ligne; ce qui donnera aux parents, pour la première fois, un moyen plus moderne et connecté pour gérer les inscriptions et la participation de leurs enfants aux services de l'APEEE.

Nous prévoyons de finir le développement du module périscolaire dans le système d'inscription en ligne pour la prochaine saison d'inscription; cela permettra une intégration complète avec les nouveaux outils de back-office des services de l'APEEE.

RAPPORT CANTINE 2016/2017

I. Aperçu général des activités de la cantine

Sur la base d'un accord avec l'école (ci-après, la « convention cantine ») les activités de la cantine comprennent principalement la cantine des élèves, la cantine des enseignants et la cafétéria, dont le fonctionnement est exposé ci-après en détail.

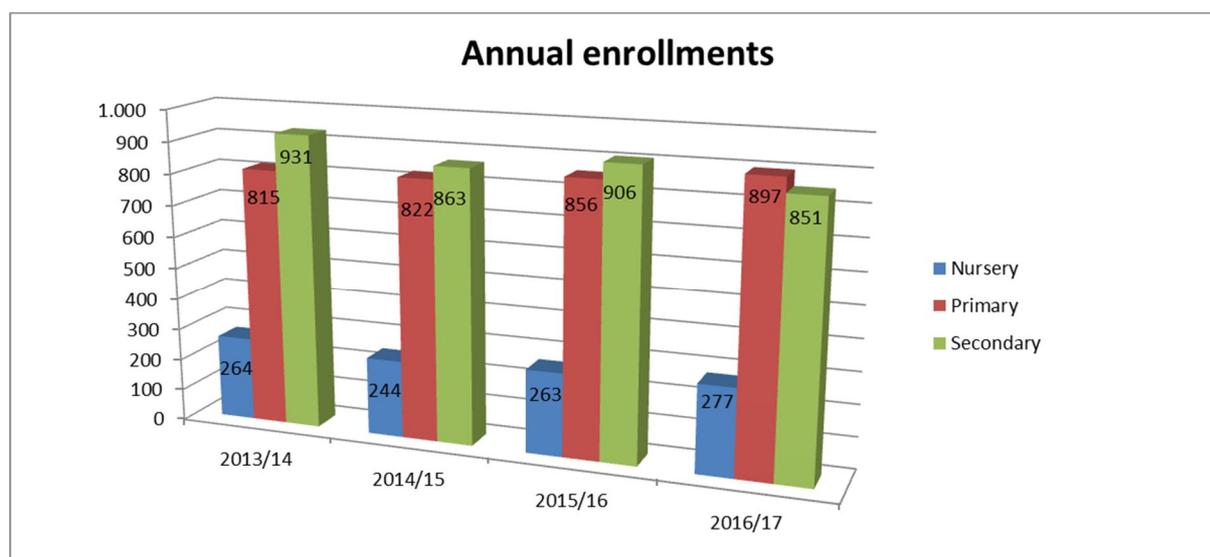
La cantine offre aussi des services à la Garderie de la Commission européenne (repas les mercredis et goûters de lundi à vendredi), aux activités périscolaires (goûters Snack&go), à l'organisation de la Springfest (achats des matières premières pour les stands de nourriture - barbecue, frites, boissons, etc.), aux élèves de la 7^{ème} année (barbecue et drink de la proclamation du BAC) et à l'école (petits déjeuners, pique-niques et repas de travail).

1. La cantine des élèves

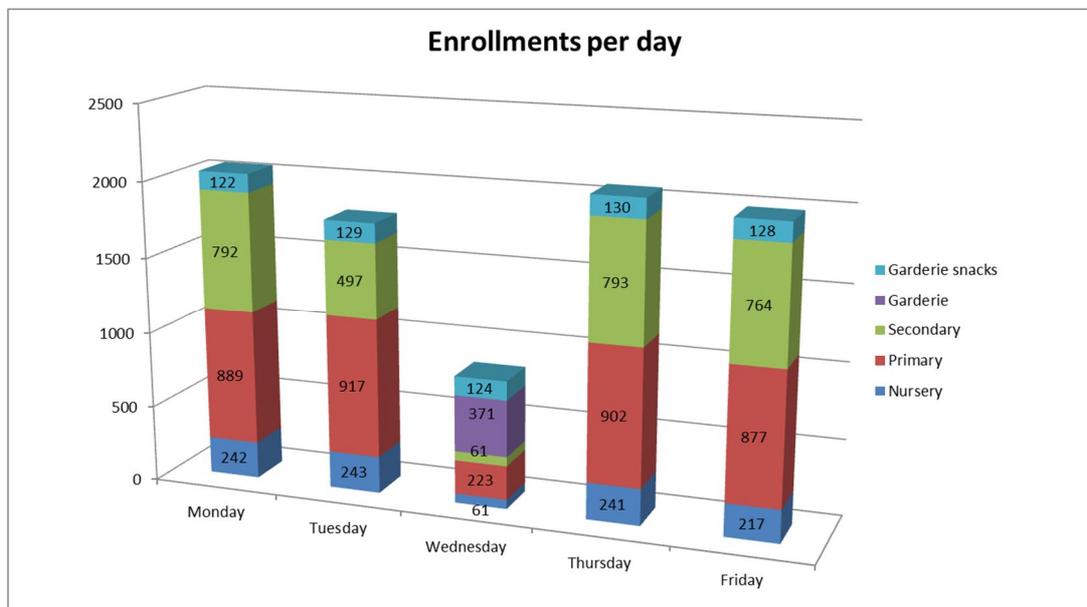
Inscriptions

Au cours de l'année 2016/2017, le nombre d'élèves inscrits à la cantine a varié de 2072 à 2000. Au début de l'année 2017/2018, le nombre d'élèves inscrits à la cantine était de 2025 (situation au 18/12/2017).

Evolution des inscriptions dans les 3 dernières années.



Elèves inscrits par jour de la semaine (moyenne de l'année 2016/2017)



Composition des menus et ingrédients

On sert un seul menu par jour. Le menu est publié sur le site web de l'APEEE comprenant des informations quant à l'éventuelle présence d'allergènes. La photo du plat principal est aussi chaque jour publiée dans le site web et sur quatre écrans de télévision dans le réfectoire.

Politique alimentaire publiée dans la page Web: les fruits et légumes frais, les produits locaux et de préférence bio, les viandes d'une qualité équivalente aux produits bio et les poissons d'espèce durable sont privilégiés ; une préférence est accordée à l'huile de tournesol et à l'huile d'olive pressée à froid ; réduction au minimum des produits industrialisés ainsi que des desserts sucrés.

Une diététicienne est consultée sur les compositions des menus, ainsi que sur la préparation de certains plats.

Respect des normes sanitaires

L'hygiène est régulièrement contrôlée. Les contrôles réalisés régulièrement par l'association Qualacs (www.qualacs.be) sur le respect des normes HACCP (système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise) confirment un taux moyen de conformité de 92% (ce qui est supérieur au seuil recommandé). Dernier rapport daté du 13/10/2017.

2. La cantine des enseignants

L'APEEE assure également le fonctionnement de la cantine des enseignants. Depuis Septembre 2016, le service dans la cantine des enseignants est organisé en self-service. Le plat principal du menu est le même que celui servi à la cantine des élèves. En outre, une soupe est proposée et diverses salades sont disponibles au salade-bar. On y trouve également divers pains et desserts (fruits et yaourts), ainsi que du café ou du thé.

En 2016/17, la cantine était fréquentée chaque jour par environ 80 enseignants. Le revenu moyen est de 300 €le jour.

La politique des prix a changé aussi pour donner plus de flexibilité à l'achat des différents composants du menu.

La cantine enseignant présente un léger déficit mais des mesures pour équilibrer le budget de cette partie de l'activité du secteur ont été prises telles que: réduction d'une personne du service, contrôle des prix des matières premières, ajustement du prix de la salade bar.

3. La cafétéria

La cafétéria est à la disposition des élèves du secondaire. Elle constitue une bonne alternative à la cantine dans la mesure où elle propose non seulement des fruits et des sandwiches chauds ou froids, mais également des plats de pâtes et des salades préparés chaque jour. A la demande des étudiants, des sandwiches sans produits d'origine animale sont aussi à la vente. En 2016/17, on y a recensé environ 400 à 500 passages par jour. La politique de sortie restrictive de l'école dans les années 2015/2016 et 2016/2017 a eu un impact positif dans cette activité.

Dans l'année 2016/2017 la cafeteria a dégagé un surplus de 16,000.00 Euros environ. Cette tendance est visible aussi pour 2017/2018.

4. L'intendant et le personnel

Les fonctions d'intendant de la cantine sont assurées par M. Didier Delhoux et depuis Octobre 2015, M. Pascal Forton est le chef de cuisine. Pour préparer les repas, M. Delhoux et M. Forton sont assistés de 3 collaborateurs en cuisine, 3 plongeurs et 2 personnes s'occupent de la cafeteria. Pendant les repas, le service est assuré par 26 employés de la société Atalian pour l'année 2016-2017.

Depuis mai 2017, Mme Catalano a été recrutée mi-temps pour assurer la mise en place de la politique alimentaire ainsi qu'assister Monsieur Delhoux dans la gestion quotidienne de la cantine.

Dans le cadre d'une nouvelle politique HR, le Conseil d'administration a adopté des nouvelles descriptions des postes.

5. Le Groupe de Travail Cantine

Au sein du conseil d'administration, le Groupe de Travail Cantine a continué son activité. Cette année il était composé de Mme Maria Saura Moreno (Membre du CA de chargé de la cantine), Mme Fani Zarifopoulou, M. Tomas Hruby et M. Jakub Nice.

Le Groupe de Travail Cantine se réunit régulièrement pour discuter des questions en cours, ainsi que pour déterminer et proposer les mesures à prendre pour améliorer le service et l'offre.

Les membres du groupe de travail maintiennent des contacts et ont visité les cantines des écoles européennes de Uccle et Laeken afin d'échanger des bonnes pratiques.

6. Le Comité Cantine

Le Comité Cantine, dont l'existence est fixée par la convention cantine, est une instance consultative. Il se compose de représentants de l'administration de l'école et du conseil d'administration de l'APEEE. Les représentants des enseignants et des élèves, ainsi que l'intendant y participent en tant qu'observateurs. Il se réunit en moyenne tous les deux mois.

Les quatre membres du groupe de travail participent aux réunions du Comité Cantine en représentation de l'APEE.

Le Comité Cantine sert de tribune pour discuter de l'ensemble des sujets en rapport avec la cantine qui nécessitent une coordination avec l'école.

Pendant cette année scolaire le Comité cantine se réunit les mois de septembre et décembre 2016, février, avril et juin 2017. Les principales questions traitées étaient la collaboration avec l'école dans des projets tels que le débarrasage des tables par les enfants, le rôle des surveillants, etc.

II. Situation financière

Le secteur HORECA de l'APEE dégage un bilan de -9.500 Euros environ en 2016/17. Des améliorations dans la qualité des repas avec présence de plus en plus des produits BIO ainsi que l'augmentation généralisée des prix a donné comme résultat une augmentation des coûts de matières premières de 18,3 % par rapport à l'année précédente. Des autres investissements relatifs à l'amélioration du service (augmentation du personnel du service à table, nouveau

système d'inscription en ligne, embouche d'une personne à mi-temps pour aider à la gestion et l'implémentation de la politique alimentaire) ont été aussi faits.

Pour l'année 2017/2018 la prévision du total de revenus est de 1,824,500 € et un total de charges de 1,842,2018 €. Nous estimons que ce budget est réaliste et que des économies peuvent encore se faire pour éviter de reporter l'augmentation des prix des matières premières et services sur le prix du service cantine au moins pour l'année en cours.

Le Groupe de travail cantine suit de près les opérations du secteur HORECA et si nécessaire fera une proposition d'augmentation des prix pour l'année 2018/2019.

Les chiffres détaillés sont présentés dans le rapport sur la situation financière générale.

III. Actions entreprises en 2016/17

Les mesures suivantes sont mises en œuvre:

1. Qualité de l'offre

La politique alimentaire adoptée par le Conseil d'Administration le 20 Septembre 2016 a été mise en marche.

Pour rappel le document comporte un double objectif :

- définir les principes généraux applicables à l'organisation des menus, de même qu'à la préparation des repas de midi dans la cantine scolaire ; et
- mettre en place des mécanismes concrets visant à suivre la mise en œuvre de cette politique en matière d'alimentation et à évaluer la satisfaction des élèves ainsi que des enseignants.

Voir document : http://www.apee3.be/sites/default/files/APEEE_food_policy.pdf

Quelques mesures mises en place dès septembre 2016 dans le cadre de la politique alimentaire:

- Crudités sur table (à la place du pain) pour le 1er service (élèves de Maternelle, P1 et P2).
- Soupe en option avec la salade bar à partir de P3.
- Présence de plus en plus de produits BIO dans le menu.
- Menus plus simples
- Réduction au minimum des desserts sucrés ainsi que la viande pré-elaborée,
- Le suivi de l'adaptation des menus et la satisfaction des enfants.

Les principes et les directives définis dans ce document concernant la cantine ont été appliqués, dans la mesure du possible, à la cafétéria de même qu'à toutes les collations servies dans le cadre des garderies et des activités extrascolaires.

L'offre à la cafeteria a été élargie pour inclure des produits tels que des jus de fruits frais, yaourts, céréales, préparations sans produits d'origine animale. Des nouvelles marmites à soupe ont été achetées pour pouvoir servir de la soupe aussi à la cafeteria. La soupe est toujours proposée à la cafétéria.

2. Suivi de l'implémentation de la politique alimentaire.

Une personne a été recrutée pour faire un suivi de la politique alimentaire parmi d'autres tâches. Des rapports mensuels sont soumis au Groupe de Travail cantine qui fait des suggestions au gérant.

Les parents sont encouragés à venir partager un repas avec leurs enfants et nous communiquer leur avis sur le service.

3 Adoption du règlement du fonctionnement de la cantine.

Le Groupe de Travail, après discussion dans le Comité Cantine, a soumis à l'adoption du Conseil d'Administration un règlement de fonctionnement de la cantine afin de clarifier vis-à-vis des prestataires du service (APEE staff), ainsi que les usagers du service (élèves, professeurs et parents) et la direction de l'école de quelle façon le service est organisé et les droits et obligations de chacun.

Le règlement de fonctionnement a été adopté par le Conseil d'Administration le 27 Juin 2017. Il est publié dans la site web de l'APEE.

4. Participation des élèves

La participation des élèves au service a été également un des sujets prioritaires pour l'année 2016/2017. En concertation avec l'école et au travers les surveillants, nous avons fixé l'objectif que tous les élèves, à partir des classes de P1, débarrassent la table à la fin du repas. Cet objectif est atteint de 100% pour le premier service (P1-P2), de 50% pour le deuxième service (P3-P5) et de 10% pour le troisième service (S1-S7).

5. Gestion du stock

En interne, des procédures (avec des rôles et responsabilités bien définies) pour la gestion complète et journalière du stock moyennant l'outil IT BIV est mise en place.

6. Nouveau contrat de services à table

Le contrat avec la société Atalian pour le service à table est arrivé à sa fin en juillet 2017. Un appel a été publié en Avril 2017 et 3 sociétés ont soumis des offres. Un nouveau contrat a été signé à nouveau avec la société Atalian qui a présenté l'offre la plus favorable.

7. Investissements

Ecrans TV

Des écrans de télévision ont été acquis et placés dans le réfectoire et à l'entrée de la cantine. Ils servent à informer sur les menus et les allergènes, faire appel aux normes d'hygiène et du fonctionnement de la cantine, etc.

Coupe baguette

Une machine coupe-baguette a été achetée afin de rendre plus efficace la préparation des sandwiches pour la cafeteria et les pique-niques.

8. Gestion des déchets

Une prospection pour améliorer la gestion des déchets, la rendre plus soutenable, a été faite auprès de Bruxelles propreté. Les résultats ont été négatifs dû aux contraintes légales et aux limitations d'espace pour les conteneurs requis.

9. Paiement par carte bancaire.

Les clients de la cantine enseignants ont maintenant la possibilité de payer par carte bancaire. Ceci facilite les transactions et donc l'efficacité du service. L'objectif aussi est de diminuer des risques liés au paiement en cash.

10. e-Enrolment

La cantine ainsi que les autres services de l'APEE ont investi des efforts importants pendant 2017 au passage à l'enregistrement par e-enrolment. Des ajustements dans la procédure de paiement du service cantine sont à l'étude, en particulier la réduction des modalités de paiement (actuellement par virement, par carte et par domiciliation).

IV. Questions en cours

Les mesures suivantes sont en cours d'examen:

1. Equilibre budgétaire

La priorité du groupe de travail cantine pour 2017/2018 est de maintenir l'équilibre budgétaire. Un suivi de près des résultats de l'activité est fait par mois et par trimestre. Des mesures de correction seront proposées au Conseil d'administration si nécessaire.

2. Participation des élèves

L'amélioration de la participation des élèves des deuxième et troisième services au débarrassage des tables figure parmi les sujets prioritaires pour l'année 2017/2018. En concertation avec l'école, le groupe de travail cantine étudie des solutions à ce propos.

3. Project Pédagogique

En concertation avec l'école, l'APEE prépare un projet pédagogique pour enseigner les enfants à manger sainement.

Le projet consiste à une série de formations adressées aux enseignants et imparties par une diététicienne avec expérience en écoles, qui par la suite devront réaliser des activités en classe. Les activités seront suivies par une visite à la cuisine de notre cantine.

Maria SAURA
Tomas HRUBY
Jakub NICE
Fani ZARIFOPOULOU
Le Groupe Travail cantine

RAPPORT COMMUNICATION 2016-2017

Le présent rapport sur les communications se penche sur les activités menées dans les secteurs suivants :

- (1) Communication
- (2) Site Internet
- (3) IT

1. Communication

Une stratégie de communication a été établie. Elle définit les objectifs principaux de la communication l'APEEE envers les parents, l'école et en interne (FR à la fin du document) [lien](#).

2. Site Internet

Le [site internet de l'APEEE](#) a fait peau neuve: doté d'une nouvelle identité visuelle, il est plus au goût du jour et présente clairement un accès vers l'[inscription en ligne](#), les [points de contact](#) et les dernières nouvelles, en plus des accès aux différentes sections par activité, y compris des comptes rendus sur toutes les activités de l'APEEE. Note: certaines sections sont en cours d'actualisation.

3. IT

Les suggestions de l'audit sur IT ont toutes été mises en œuvre: le personnel de l'APEEE a été équipé avec des ordinateurs performants; un système de backup et continuité de service a été mis en place, la connexion internet et les lignes téléphoniques ont été améliorées.

3.1. Système d'inscriptions en ligne

Le projet le plus important pour la période 2016-2018, était la conception d'un système électronique de gestion des inscriptions aux services de l'APEEE (e-enrolment), le lancement d'un appel d'offres et la sélection d'un contractant pour le développement et la mise en œuvre de ce système.

Depuis juin 2017, le nouveau système 'e-enrolment' permet aux parents de procéder – à partir d'une seule plateforme – à l'inscription de leur(s) enfant(s) aux services transport, cantine et périscolaire. Il est également utilisé par le personnel de l'APEEE pour l'administration de ces services. L'introduction de ce nouveau système a nécessité des efforts conséquents de la part du personnel tant pour s'habituer à son utilisation que pour répondre aux questions et besoins des parents.

La nouvelle plateforme 'e-enrolment' sera bientôt complétée avec l'introduction de la possibilité d'exécuter des paiements par transfert SEPA (Single European Payment Transfer) et d'un système électronique de gestion des questions et plaintes.

3.2. Futurs projets

- simplification des procédures internes

- remplacement de certains équipements par des versions plus performantes: nouveau server de sauvegarde, nouveau logiciel pour le site internet, système de backoffice et une sécurité renforcée du réseau.

Catherine Fenech

Giorgios Georgiannakis

RAPPORT DU TRÉSORIER 2016-2017

Résultats 2016-2017 et activités connexes :

La situation financière de l'APEEE s'est améliorée dans l'ensemble par rapport à la période précédente 2015-2016, enregistrant un résultat positif de **236 083 €** par rapport à la somme de 113 030,41 € initialement prévue au budget. Ce résultat s'explique en partie par un certain nombre de changements, d'améliorations et de décisions prises par le Conseil actuel et antérieur ainsi que par une gestion dans l'ensemble meilleure de l'APEEE.

De façon générale, il est à noter que les Règles internes adoptées par le Conseil en 2016 ont établi un cadre encore plus rigoureux pour le contrôle externe des comptes de l'APEEE, tandis que les mesures de contrôle interne ont également été renforcées grâce à un aperçu systématique des résultats financiers par le Groupe de travail de l'APEEE sur les finances et le contrôle interne, qui a été créé par le Conseil.

Les **résultats financiers 2016-2017** sont résumés ci-après :

1. Le **secteur Horeca** (cantine des élèves, cantine des enseignants, cafétéria) affiche un déficit de -9 512,54 €, soit 103 145,45 € de moins que l'excédent initialement prévu au budget. Ce déficit ne représente que 0,5 % du chiffre d'affaires total de ce secteur. À cet égard, il convient de rappeler que, durant cette période, la qualité nutritionnelle s'est améliorée grâce à la politique en matière d'alimentation qui a été adoptée et que le coût par repas a été réduit de 0,50 € en février 2016.
2. Le **secteur du transport** présente un excédent de 135 298,10 €, un meilleur résultat que le déficit initialement prévu au budget de -13 304,75 €. Ce résultat est essentiellement dû à la demande croissante de services de transport et à une gestion adaptative des lignes de bus.
3. Le **secteur des activités périscolaires** affiche un excédent de 54 387,39 € par rapport à un déficit initialement prévu au budget de -24 152,81 €. Ceci s'explique principalement par le nombre croissant d'activités et d'inscriptions, tandis que l'augmentation des dépenses était inférieure aux revenus additionnels.
4. Le budget des **affaires générales** enregistre un excédent de 55 910,05 €, soit 945,01 € de moins que le montant initialement prévu au budget.
5. La **Springfest 2017** a réalisé un excédent de 15 786,45 €. Ceci s'explique principalement par le retour à une Springfest normale avec la participation des parents et la réorganisation de l'Eurovillage. Pour la deuxième année, les recettes ont été réparties entre les activités des élèves, les fournitures de l'établissement et des organisations caritatives comme le montre le site Web de l'APEEE.

En conclusion, la situation financière globale de l'APEEE s'est encore améliorée au cours de l'exercice 2016-2017. Les tampons existants sont une réserve au titre des obligations légales et des dépenses imprévues, dans la mesure où ces secteurs comportent la plus grande part de risque pour l'APEEE. Ceci était également l'une des conclusions du groupe de travail spécial consacré aux actifs de l'APEEE qui, avec la participation active et l'engagement de spécialistes dans ce domaine, a récemment confirmé que :

- L'APEEE ne garantit jusqu'à présent que 20 % de ses actifs actuels alors que cette proportion devrait être portée à au moins 40 %. Cela ferait passer les réserves garanties de l'APEEE de

500 000 € à 1 000 000 € (NB : Aucune épargne supplémentaire n'est requise car cette somme est disponible.)

- Il n'existe aucune politique d'investissement concernant les sommes excédentaires ; il est donc recommandé d'en développer une qui soit également associée à une politique cohérente sur le volume et la constitution de réserves. L'an prochain, le Conseil formulera des politiques cohérentes.

Un **groupe de travail spécial consacré aux actifs de l'APEEE**, avec la participation active et l'engagement de spécialistes dans ce domaine, a récemment commencé à élaborer de telles mesures, qui doivent cependant être approuvées et mises en œuvre. Le groupe de travail a également défini des priorités négatives ainsi que des investissements « non recommandés ».

Une fois approuvé, le rapport final sera disponible sur le site Web de l'APEEE.

Je recommande vivement de définir et d'adopter une telle politique car ces thèmes sont relativement sensibles et provoquent de longs débats, parfois houleux. Nous pourrions économiser tout ce temps de discussion pour les questions pédagogiques.

Un autre sujet sur lequel le travail a débuté et se poursuit encore est l'archivage de **nos procédures et politiques internes**, à raison d'un dossier pour chaque secteur, l'informatique et la Springfest. Cela permet de mettre en place des procédures de travail et de commencer à les utiliser – conformément aux fiches de poste – avec pour objectif ultime de les superviser et, si nécessaire, de leur apporter des améliorations.

Enfin, le Conseil analyse constamment les tarifs et les services fournis afin de trouver un équilibre en adaptant les tarifs des services de l'APEEE où c'est nécessaire tout en continuant d'améliorer la qualité de ces mêmes services.

Actions prises et travaux en cours pour accroître la transparence :

1. **Springfest (SF)** : Selon la convention relative à la SF signée en juillet 2016, le montant dépassant la réserve de 30 000 € (conservée pour l'organisation de la prochaine SF), soient les recettes, a été distribué. Ainsi, le Comité SF a décidé de verser plus de 21 150 € selon la répartition suivante : ~25 % pour les activités externes des élèves, ~63 % pour les activités scolaires internes et le reste pour des organisations caritatives. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'APEEE où les résultats du Comité SF sont publiés.
2. **Les clés de répartition** sont utilisées pour allouer des frais qui ne peuvent pas être alloués directement et exclusivement à un secteur particulier car les biens ou les services servent certains ou tous les secteurs. Le groupe de travail consacré aux finances et au contrôle interne a révisé ces clés de répartition. Le budget présenté pour 2017-2018 prend en compte les nouvelles clés de répartition, voir ci-après.
3. **Les recommandations** données par les vérificateurs sont constamment prises en compte afin d'améliorer le déroulement des opérations de l'APEEE au niveau interne et de réduire certains risques.
4. Suite à la décision du Conseil, un **compte étudiant APEEE** destiné uniquement aux activités pour les élèves, enseignants et parents, est utilisé à condition que l'impact sur le budget de l'APEEE soit neutre. Ce service est fourni à condition que les parties concernées respectent les règles et usages de l'APEEE. Par exemple, la politique de limitation des paiements en espèces, l'utilisation des systèmes informatiques de l'APEEE, etc.
5. Les **comptes SF et étudiant** sont supervisés et présentés séparément de celui des Affaires générales de l'APEEE afin de faciliter la surveillance, le contrôle et permettre des

comparaisons avec les années précédentes. Le Conseil s'engage avec l'établissement à gérer et rendre des comptes concernant les dépenses ne relevant pas du budget pédagogique de base.

6. Enfin, la **coopération avec d'autres APEEE** (principalement celles situées dans la région bruxelloise) s'est avérée extrêmement utile dans la mesure où elle a permis de comparer les pratiques exemplaires, les attitudes des directions et l'échange d'idées sur de nombreux sujets. En fin de compte, toutes les APEEE font face à des problèmes similaires et les solutions proposées ne diffèrent pas tellement. J'ai demandé, et vivement recommandé, de mettre en place des canaux de communication permanents ainsi que la tenue de réunions au moins deux fois dans l'année afin de discuter des sujets de préoccupation communs.

Budget 2017-2018 :

Suite à la décision du Conseil, le budget pour 2016-2017 prend en considération entre autres les principaux points suivants :

1. Les nouvelles clés de répartition sont utilisées, soit : cantine 35 %, transport 50 %, activités périscolaires 10 % et affaires générales 5 % ;
2. Les coûts du système d'inscription en ligne approuvé par le Conseil en octobre 2016, son utilisation, son évolution future et sa maintenance ;
3. Pour la première fois, le budget prévoit des frais de formation du personnel et de développement personnel ; il inclut également, dans le secteur Horeca, une ventilation plus détaillée des ventes ;
4. Les coûts de différentes activités connus par le Conseil au moment de la préparation du budget (déc. 2017), comme les coûts associés aux conseils juridiques pour les contrats signés par l'APEEE, le nouveau Plan de développement des Ressources humaines, les frais de traduction, les procédures internes, l'équipement, etc. ;
5. Les comptes étudiant et SF sont budgétisés comme des activités de l'APEEE n'ayant pas d'incidence financière (la participation des parents et l'accès aux activités sont indispensables pour rendre possible cette hypothèse).

Le budget proposé pour 2017-2018 prévoit un léger déficit d'environ 1,6 % ou 40 000 € (déficit du secteur Horeca de 17 000 €, déficit du secteur du transport de 32 000 €, excédent du secteur des activités périscolaires de 3 000 € et excédent des affaires générales de 6 000 €).

L'an passé, l'expérience a montré que nous avons été et sommes trop prudents avec nos estimations budgétaires et qu'en conséquence, nous pouvons accepter un léger déficit, étant donné aussi notre gros volume de réserves de liquidités. Après tout, en tant qu' AISBL, le but principal de l'APEEE n'est pas de dégager un bénéfice.

Komninos Diamantaras

Le Trésorier

RAPPORT RELATIF AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

2016-2017

Synthèse

Cette année scolaire 2016-2017 était la première de notre nouveau directeur, Emmanuel de Tournemire, anciennement directeur de l'école européenne de Luxembourg II. M. de Tournemire s'est impliqué très activement dans les questions pédagogiques, en participant systématiquement tout au long de l'année aux réunions des conseils d'éducation pour la maternelle/primaire et le secondaire. Il était également présent à notre assemblée générale en décembre 2016.

C'est une bonne nouvelle que le directeur s'implique activement sur le plan pédagogique, car il existe un assez grand nombre de questions importantes qu'une coopération étroite entre la direction de l'école et l'équipe pédagogique de notre association de parents d'élèves est plus à même de traiter.

- > Le **nouveau système de notation** en S1-S5 sera introduit à partir de septembre 2018. Cette introduction a été retardée d'une année pour s'assurer de préparations adéquates, entre autres la formation des enseignants ainsi que la finalisation de la révision des programmes actuels de secondaire en complément des descripteurs de réussite pour toutes les matières.
- > L'école fait face à des problèmes croissants concernant le **remplacement des enseignants**. La part des enseignants détachés par les États membres diminue, de sorte que l'école doit recruter directement plus de personnel. Cela ne se limite pas aux enseignants du Royaume-Uni (où le Brexit va perpétuer ce problème) : le nombre d'enseignants détachés en septembre 2017 était en fait inférieur aux prévisions, avec 25 enseignants en moins.
- > Les classes restent gravement **surchargées** suite au cycle d'inscription de l'année scolaire 2017-2018, ce qui continue à mettre en danger sérieux divers aspects pédagogiques de la vie scolaire dans notre établissement. Le nombre actuel d'élèves est d'environ 400 au-dessus de la capacité nominale de l'école de 2 650 élèves. Il est regrettable qu'à l'heure actuelle, il n'y ait aucune bonne nouvelle concernant la création rapide d'infrastructures supplémentaires à Bruxelles.
- > Les débats sur la **réforme pédagogique** des écoles européennes se poursuivent. Il semblerait qu'en avril 2018, des propositions pourraient être présentées au conseil des gouverneurs (CG) des écoles européennes, centrées sur l'introduction plus tôt d'une 3^e langue, dès l'école primaire.
- > Le conseil consultatif de l'école (CCE) a adopté de nouveaux **plans scolaires** annuels et pluriannuels pour notre établissement en septembre 2017. La mise en œuvre et l'adaptation de ces plans feront l'objet d'un suivi pendant les réunions du CCE tout au long des années à venir.
- > Transition au niveau de la **direction du primaire et du secondaire** : en septembre 2017, Kamila Malik, la nouvelle directrice adjointe de la maternelle et du primaire, a pris son poste suite au départ du directeur adjoint Brtnik. Le directeur adjoint du secondaire, Markus Radhuber, occupe actuellement son poste dans notre école pour la dernière année.
- > Une nouvelle **inspection complète de l'école** aura lieu au cours de l'année scolaire 2018-2019. Ce sera l'occasion de faire part de nos vues à l'équipe des inspecteurs scolaires concernant divers éléments de l'organisation de l'éducation dans notre établissement.

Questions pédagogiques particulières

Le nouveau système de notation du secondaire

Déjà en 2011, le CG avait décidé qu'une fois que le travail de préparation nécessaire serait réalisé, une réforme du système de notation devait être mise en œuvre pour passer du système actuel à dix notes à un autre à sept. En avril 2015, le CG a convenu de l'introduction d'un nouveau système de notation d'ici septembre 2017 pour les classes de S1 à S5. Cette introduction a été retardée d'un an jusqu'en septembre 2018, afin d'avoir assez de temps pour la préparer. La réforme du système de notation débutera par conséquent lors de l'année scolaire 2018-2019 pour les classes S1 à S5 et sera progressivement mise en œuvre pour inclure tous les niveaux de secondaire d'ici l'année scolaire 2020-2021. Le premier BAC où s'appliquera ce nouveau système de notation aura lieu en 2021.

À titre de rappel, le nouveau système propose 7 notes (de A à FX), mais une échelle à 10 points continuera d'être liée à ces notes. À l'avenir, au lieu de la note seuil de réussite actuelle de 6,0, la note sera E (soit 5,0 points). Pour plus de détails, voir le tableau qui suit.

Note	Points	EN	FR	DE	Description
A	10,0	Excellent	Excellent	Ausgezeichnet	excellent, mais pas sans erreurs
B	9,0 8,9	Very good	Très bon	Sehr gut	très bonne performance
C	8,0 7,9 7,0	Good	Bon	Gut	bonne performance
D	6,9	Satisfactory	Satisfaisant	Befriedigend	performance satisfaisante
E	6,0 5,9 5,0	Sufficient	Suffisant	Ausreichend	performance équivalente au minimum
F	4,9 3,0	Weak (failed)	Insuffisant (échec)	Mangelhaft (Minderleistung)	performance insuffisante proche de de l'échec complet
FX	2,9 0	Very weak (failed)	Très insuffisant (échec)	Ungenügend (Minderleistung)	performance insuffisante équivalente à un échec complet

Le CG a décidé en décembre 2017 que les notes/points différents seraient utilisés de la façon suivante à partir de septembre 2018 :

Niveau de classe	Notes	Points	Intervalle de points
S1-S3	oui	non	–
S4-S6	non	oui	0,5 (10,0 - 9,5 - 9,0 - 8,5 - 8,0...)
S7	non	oui	0,1 (10,0 - 9,9 - 9,8 - 9,7 - 9,6...)
fin de S7/BAC	non	oui	0,01 (10,00 - 9,99 - 9,98 - 9,97...)

L'introduction de ce nouveau système est complétée par l'ajout de critères d'évaluation basés sur les compétences (descripteurs de réussite) aux programmes d'étude de toutes les matières.¹ La formation des enseignants a commencé à l'école pendant l'année scolaire 2016-2017 et se poursuivra tout au long de l'année scolaire 2017-2018. Il n'y aura pas de période de notation parallèle dans les classes de même niveau, mais les enseignants devront appliquer en même temps selon les niveaux l'ancien système (en S6 et S7) et le nouveau système (pour les classes S1 à S5) au cours des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

Les inspecteurs collaborent avec les autorités d'éducation des États membres pour veiller à la bonne compréhension du nouveau système de notation dans ces pays, y compris par les universités.

Nous nous concentrerons pour garantir la bonne mise en œuvre du nouveau système à partir de septembre 2018 et la pleine reconnaissance du BAC par les États membres.

Enseignants détachés

Depuis plusieurs années, les écoles européennes ont été témoins d'une réduction du nombre des enseignants détachés, surtout par les États membres qui fournissent une part beaucoup plus importante d'enseignants que le supposerait le nombre d'élèves de leur nationalité (le Royaume-Uni en particulier). Cela se produit avant l'impact du Brexit qui affectera probablement aussi la durée des contrats d'enseignants détachés du Royaume-Uni.

Toutefois, l'absence de détachements est un problème qui ne se limite plus à la section EN. Notre école compte actuellement 25 enseignants détachés en moins que prévu, soit une baisse de 15 % sur les prévisions. Les sections principalement concernées sont EN, FR, ES et DE (où manquent respectivement 11, 7, 4 et 3 enseignants détachés).

Le manque de détachements signifie que l'école doit recruter plus d'enseignants localement, ce qui a une incidence néfaste sur son budget. D'autre part, il s'avère de plus en plus difficile de trouver des recrues locales pour remplacer les enseignants qui n'ont pas été détachés.

Les enseignants embauchés directement par l'école dans le cadre de contrats locaux ne sont pas nécessairement natifs des États membres qui par le passé détachaient ces enseignants. Il est utile de noter que le CG accepte que toutes les matières de secondaire soient enseignées par des locuteurs non natifs, sauf la 1^{re} langue, y compris des matières fondamentales comme les maths, la 2^e langue ou les sciences.

Nous suivons de très près l'évolution des détachements d'enseignants et la difficulté à trouver des recrues adéquates localement. Cela comprend les évolutions au niveau de la supervision pédagogique et le contrôle des enseignants recrutés localement, pour lesquels les écoles sont responsables. Toutefois, les écoles européennes testent actuellement l'implication d'inspecteurs nationaux. Nous continuerons à nous impliquer activement dans la gestion de l'école pour veiller à ce que la qualité de l'enseignement n'empire pas en raison des évolutions mentionnées plus haut.

Infrastructures scolaires à Bruxelles et classes surchargées

En 2010, le CG a déjà exprimé le besoin d'infrastructures scolaires supplémentaires à Bruxelles. Depuis septembre 2016, les nouvelles inscriptions en FR et DE et dans les nouvelles sections SK et LV ont été orientées vers le site de Berkendael (actuellement géré dans le cadre de l'école d'Uccle malgré le fait que sa structure de classe reste séparée). Suite aux inscriptions de septembre 2017, environ un tiers de la capacité de l'école de Berkendael est actuellement utilisée tandis que notre école et les écoles d'Uccle et de Woluwe sont surchargées depuis des années et que celle de Laeken a maintenant elle aussi atteint sa pleine capacité.

¹ Les programmes d'étude qui s'appliquent actuellement sont disponibles sur le site internet des écoles européennes : <http://www.eursc.eu/en/European-Schools/studies-certificates/syllabuses>

En vue de la situation difficile des écoles surchargées, la politique d'inscription pour 2018-2019 limitera la taille des classes de maternelle et de primaire à 20 élèves (les élèves déjà inscrits ne seront pas concernés et les inscriptions prioritaires de fratries par exemple seront encore acceptées au-delà de la limite de 20 élèves). En pratique, il est estimé que la taille de notre école maternelle pourrait être réduite de jusqu'à un tiers (il s'agit du nombre d'élèves et non de classes) et celle de notre école primaire pourrait diminuer modérément tandis que l'école secondaire augmenterait en fait (le nombre d'élèves en P5 passant en S1 excédant celui des élèves de S7 qui quitteront l'école). Au total, la population actuelle de l'école d'environ 3 050 élèves pourrait être réduite à un niveau s'approchant de 3 000 élèves en septembre 2018.

Nous craignons cependant que cette situation ne puisse perdurer, car la croissance annuelle de la population scolaire de Bruxelles reste stable autour de 400 élèves par an. Les écoles européennes semblent s'être engagées à inscrire la plupart des nouveaux élèves en 2018 à Berkendael, sans s'inquiéter si le site détient déjà des classes des sections concernées. Selon certaines estimations, l'ouverture est attendue de jusqu'à 11 sections différentes à Berkendael en septembre 2018, dont des classes des sections tchèques, grecques, espagnoles et anglaises.

En même temps, il semble que l'ouverture soit retardée d'une nouvelle école européenne de 2 500 places à Evere (Berkendael n'a que 1 000 places de maternelle et de primaire). Les dernières rumeurs indiquent que cette école pourrait n'ouvrir qu'en 2023, bien longtemps après qu'il ne reste plus de capacité pour inscrire de nouveaux élèves dans les écoles actuelles, y compris à Berkendael.

Pour notre école, cela signifie qu'aucun changement n'aura lieu dans le moyen terme à l'égard de la surcharge actuelle des effectifs d'environ 400 élèves en plus de la capacité nominale de 2 650 élèves (le taux d'occupation de notre école est de 115 %, le plus élevé des quatre écoles de Bruxelles). Du fait de la pression constante sur toutes les écoles existantes, aucune possibilité réelle ne va se présenter dans l'avenir prévisible permettant de réduire les classes surchargées de notre école.

La surcharge des effectifs demeure donc une question grave dans notre école. Cela engendre plusieurs problèmes pratiques : des espaces communs limités comme la cantine ou les cours de récréation, le manque d'espace dans les salles de classe et la réduction des possibilités d'utilisation de ressources comme les installations sportives ou la bibliothèque.

Réforme pédagogique – politique future des langues

Suite à l'introduction d'une petite réforme des études de S1 à S3 en 2014 (début avancé de la 3^e langue en S1, modification du choix de TIC et de latin et passage de l'enseignement religieux et de l'éthique en 2^e langue dès la classe de S3), une étude d'évaluation a rejeté la réforme prévue en 2017 pour les classes S4 à S7 et suggéré un travail plus fondamental pour s'assurer de normes cohérentes pour les programmes d'étude, de la mise en place d'une politique de langues et d'une meilleure intégration dans les études secondaires des compétences clés pour l'éducation et de la formation tout au long de la vie.²

Concernant une politique de langues future pour les écoles européennes, un groupe de travail a recommandé l'introduction d'une sensibilisation à la 2^e langue en maternelle et l'introduction de la 3^e langue en classe P3 de primaire. Cependant, dans les débats jusqu'à présent, les implications sur l'emploi du temps de primaire d'une telle introduction anticipée de la 3^e langue n'ont pas été prises en compte. D'autres recommandations concernent la définition de la langue dominante, la possibilité d'avoir la langue du pays hôte (comme le NE à Bruxelles) en 2^e langue, d'avoir d'autres langues nationales comme l'irlandais en 3^e langue et de créer une nouvelle option pour une 4^e langue. Ces propositions ne sont toutefois pas très claires à l'heure actuelle, ce qui est surprenant en vue du fait qu'une décision sur la nouvelle politique de langues pourrait être déjà arrêtée en avril 2018 et que la mise en œuvre pourrait commencer dès septembre 2018.

² (1) communication dans la langue maternelle ; (2) communication dans les langues étrangères ; (3) compétence mathématique et compétences fondamentales en sciences et en technologie ; (4) compétence numérique ; (5) apprendre à apprendre ; (6) compétences sociales et civiques ; (7) esprit d'initiative et d'entreprise ; (8) conscience et expression culturelles

Nous allons continuer à nous impliquer activement dans les discussions sur les questions de réforme, dans l'objectif d'empêcher l'introduction hâtive d'une politique de langues avant que tous les éléments de celle-ci ne soient clairs et cohérents et que son implémentation ne soit bien préparée.

Plans scolaires annuels et pluriannuels

Au début 2017, une enquête a été menée dans un effort interne de l'école de recueillir les opinions de représentants des principaux groupes de parties prenantes (enseignants, élèves, parents). Cette enquête visait à apporter des informations pour planifier les années à venir de l'école. Les plans élaborés en 2017 sont donc fondés sur cette enquête et les discussions qui s'en sont suivies au sein du conseil consultatif d'école (CCE, voir plus bas). Il est nécessaire d'indiquer que bien que l'exécution de l'enquête (sans aide extérieure) n'ait pas été idéale (périodes très courtes pour répondre, participation limitée aux représentants de parents plutôt qu'adressée à tous les parents), c'était la première fois qu'à des fins de planification, la direction de l'école cherchait à obtenir des informations d'un groupe élargi de parties prenantes, ce qui a vivement renforcé l'accent pédagogique par rapport aux plans scolaires précédents.

Voici les aspects pédagogiques actuellement pris en compte dans le **plan annuel 2017-2018** :

- > Plans de formation et formation des enseignants, en particulier concernant la réforme de la notation en secondaire.
- > Mesures pour apprendre à apprendre aux élèves des classes P4, P5 et S4.
- > Utilisation d'outils informatiques : utilisation de SMS (et de MS Office 365) ; meilleurs niveaux de compétences en TIC³ en classes P5 et S2 ; élaboration d'une politique relative aux smartphones pour le primaire et le secondaire.
- > Nouveau système pour le remplacement d'enseignants absents et contrôle des absences des enseignants.
- > Prévention des risques psychosociaux.
- > Analyse systématique des résultats académiques des élèves.

Le **plan pluriannuel 2017-2020** contient les thèmes pédagogiques supplémentaires suivants, qui devraient être mis en œuvre au cours des prochaines années scolaires, entre autres :

- > Élaboration d'une politique d'évaluation harmonisée, valide, viable et transparente.
- > Plus grande implication des inspecteurs pour s'assurer de la qualité de l'enseignement.
- > Méthodes d'enseignement axées sur la motivation des élèves et l'enseignement transversal.
- > Méthodes d'enseignement renforçant la satisfaction de différents besoins des élèves.
- > Promotion des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Nous nous sommes engagés à continuer à envoyer une équipe solide au CCE afin de contrôler la mise en œuvre des plans scolaires et de contribuer activement à leur adaptation.

Le directeur, M. de Tournemire, a indiqué qu'une autre enquête (peut-être avec une aide extérieure et donc réalisée d'une manière plus professionnelle et capable d'obtenir une plus grande participation) pourrait être effectuée afin de renforcer le soutien à la planification annuelle et pluriannuelle de notre école.

³ qui pourraient être certifiés par une attestation de compétence en TIC

Équipe pédagogique

Conseils d'éducation

L'école organise deux conseils d'éducation séparés (l'un pour le primaire et la maternelle et l'autre pour le secondaire) où la direction de l'école, les représentants des enseignants, les représentants des parents (et les représentants des élèves dans le cas du conseil d'éducation du secondaire) se réunissent 3 à 4 fois par an pour discuter de thèmes pédagogiques concrets.

Les parents de chaque section de langue élisent un membre pour chacun des deux conseils d'éducation. De plus, tous les parents de maternelle élisent un représentant de maternelle pour le conseil d'éducation de la maternelle et du primaire. Dans l'année scolaire 2016-2017, les parents suivants ont siégé aux deux conseils d'éducation :

Équipe 2016-2017 (primaire et maternelle) : Katerina Oresanska/Jakub Nice (CS), Barbara Eggers (DE), Eleanna Stergiouli (EL), Julia Marlow (EN), Elena Martin Alonso (ES), Pierre-Henri Page (FR), Katharina Von Schnurbein (NE) et Kyriakos Georgopoulos (maternelle).

Pour 2017-2018, nous sommes heureux que Katerina, Eleanna, Julia, Elena et Pierre-Henry continuent leur travail au sein du conseil d'éducation du primaire et de la maternelle, nous accueillons les nouveaux membres Andrea Braun (DE), Gijs Schilthuis (NE, de retour) et Carlo Chemaly (maternelle), et nous remercions Jakub, Barbara, Katharina et Kyriakos pour leur engagement passé.

Équipe 2016-2017 (secondaire) : Borek Neskudla (CS), Michael Pieber (DE), Giorgos Georgiannakis (EL), Phillipa Stewart (EN), Verónica Reigosa Pasquier (ES), Christine Courillon (FR) et Rob Kloots (NE).

Pour 2017-2018, nous sommes heureux que Michael, Giorgos, Philippa, Veronica et Christine continuent leur travail au sein du conseil d'éducation du secondaire nous accueillons les nouveaux membres Petr Brezina (CS) et Wim Smet (NE), et nous remercions Borek et Rob pour leur engagement passé.

Conseil consultatif d'école (CCE)

L'école organise aussi le CCE, qui est un forum pédagogique commun primaire/maternelle et secondaire. Il comprend toute la direction, les enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire ainsi que les représentants des parents et des élèves de secondaire.

En 2017-2018, les parents du CCE ont été représentés par le président (Tassos Papadopoulos) et le vice-président pédagogique (Robert Wein) ainsi que par un représentant des deux conseils d'éducation (Elena Martin Alonso pour la maternelle et le primaire, Michael Pieber pour le secondaire).

Comité consultatif en matière d'éducation (CCME)

En janvier 2016, nous avons créé le CCME : un nouvel organisme principal chargé de suivre les questions d'ordre pédagogique dans notre association de parents d'élèves. Le CCME se compose de membres élus du conseil d'administration des sept sections et il réunit également les représentants de parents des deux conseils d'éducation ainsi que des représentants de Slovak SWALS et d'ONL Irish. Plusieurs groupes de travail ont été créés pour suivre des questions pédagogiques en primaire, sur la réforme pédagogique, l'enseignement, les langues, le BAC, l'orientation professionnelle, les voyages scolaires et la violence à l'école. Les groupes de travail menés par Eleanna Stergiouli pour le primaire, par Michael Pieber pour le BAC et par Panayota Balopoulou pour l'orientation professionnelle ont été particulièrement actifs.

Les échanges entre les membres du conseil d'administration et les représentants du conseil d'éducation se sont avérés très utiles sur les questions pédagogiques. La structure des groupes de travail est à ce jour en cours de révision.

Interparents (IP)

L'IP est l'organisation qui représente les parents des 13 écoles européennes d'Europe⁴ au sein des organismes centraux du système éducatif européen comme le conseil des gouverneurs (CG) ou le comité pédagogique mixte (CPM). Le président de l'IP est Pere Moles-Palleja, ancien président de l'APEEE de Bruxelles I (Uccle).

Nous sommes ravis que Georges Spirou représente notre APEEE au sein de l'IP et qu'il coordonne notre contribution à l'IP. Il participe aux groupes de travail de l'IP qui prépare ses interventions pour les organismes centraux mentionnés plus haut et il a régulièrement informé notre APEEE au sujet des questions débattues puis défendu nos positions au sein des groupes de travail de l'IP. Récemment, Georges a également été élu par l'assemblée générale de l'IP au poste de secrétaire adjoint de l'IP et il a par ailleurs été nommé par le même organisme comme délégué de l'IP au comité budgétaire (CB) pour 3 années.

Ronald Albers suit très activement les questions de soutien éducatif au sein de l'IP et de notre APEEE. En 2017, des inspecteurs en matière de soutien ont commencé à préparer la révision de la politique de soutien éducatif pour l'ensemble des écoles européennes. Son achèvement est prévu en 2018. Pour ce faire, ils ont visité notre école et ont également rencontré des représentants de l'APEEE, pour discuter de la mise en œuvre de la politique et des goulots d'étranglement remarqués.

Autorité centrale des inscriptions (ACI)

Jo Turner représente notre APEEE au sein de l'ACI des écoles européennes de Bruxelles (voir ci-dessus la partie intitulée « Infrastructures scolaires à Bruxelles et classes surchargées »).

Perspectives

Nous allons activement poursuivre nos efforts de collaboration avec le directeur, M. de Tournemire, et son équipe pour veiller à ce que la coopération avec l'école sur les questions pédagogiques continue au profit de nos enfants. Cela inclut le maintien des choix d'options pour nos élèves de secondaire, le débat continu de la question des cours annulés, la garantie du recrutement d'enseignants adaptés (au niveau des compétences professionnelles comme linguistiques), en particulier pour les matières fondamentales, la poursuite des discussions sur le fonctionnement de l'enseignement des 2^e et 3^e langues et concernant les transitions clés (maternelle-P1, P5-S1, S3-S4, S5-S6).

En collaboration étroite avec les autres écoles de Bruxelles et avec Pere, le nouveau président de l'IP, nous allons continuer à suivre les développements futurs concernant les évolutions pédagogiques dans

⁴ Jusqu'à l'année dernière, le nombre des écoles européennes était de 14, mais l'école européenne de Culham (près d'Oxford) est ensuite devenue une école accréditée (EA). Dans ce contexte, le terme « école accréditée » signifie une école établie dans l'UE, publique ou privée, qui (suite à la mise en œuvre d'une procédure d'accréditation établie par le bureau central des écoles européennes) propose des études pour préparer au baccalauréat européen. À l'heure actuelle, il existe 14 EA et leur nombre est en croissance rapide. La plupart ont moins de sections qu'une école européenne « classique » et proposent moins d'options. Les associations de parents d'élèves des EA ne sont pas membres de l'IP, mais des efforts sont faits actuellement pour établir des voies de coopération entre l'IP et les EA.

le système des écoles européennes, y compris l'éventuelle réforme pédagogique future et les évolutions au niveau des infrastructures des écoles européennes de Bruxelles.

Robert Wein pour le compte de l'équipe pédagogique

RAPPORT DU COMITE BIBLIOTHEQUE 2016/2017

Le comité bibliothèque a deux tâches principales, prises en charge depuis septembre 2016 par Charlotte SUZON HILL :

- La recrutement, formation et coordination des parents volontaires pour les « lunch hours » à la bibliothèque pour les classes primaires, et
 - L'organisation et la coordination des 8 sections linguistiques de la foire annuelle du livre
- En ce qui concerne les « lunch hours »**, des parents volontaires assurent l'accueil des enfants pendant les heures de midi, les lundis et mardis et leur lisent des livres selon leurs demandes. Si besoin ils accomplissent aussi des missions pour aider Annick Tasiaux, la bibliothécaire.

D'autres parents, de nationalité grecques, Slovaques et Tchèques aident à l'encodage des livres de leur section, leur alphabet étant spécifique.

La foire annuelle du livre est un évènement organisé à l'EEB3 depuis des années. Elle a deux objectifs :

- Son objectif principal est de réunir les élèves de tous les horizons linguistiques de l'école autour d'un évènement culturel. Il y a donc huit stands différents, un par section et un pour la langue Slovaque.

La foire aux livres se déroule certes sur une journée, le 16 novembre 2017, mais elle comporte aussi d'autres activités propres à chaque section et qui se déroulent sur plusieurs jours autour du jour de la foire : découverte des livres sélectionnés pour eux lors d'une présentation dans leur classe, ou au théâtre de l'école, lecture de livres aux plus jeunes par des élèves plus âgés, organisation de concours de création de livre par les élèves eux-mêmes, invitation d'auteurs.

- Le deuxième objectif de la foire est la levée des fonds pour la bibliothèque de l'école primaire.

Chaque librairie présente à l'école pour la foire donnera donc des livres pour un montant équivalent à un pourcentage de leurs ventes, pourcentage qui est propre à la condition particulière de chacune des sections (par exemple, les représentants des sections Tchèque et Slovaque s'organisent pour apporter les livres directement de Prague et Bratislava).

Aucun argent n'est donné à la bibliothèque.

Le tableau ci-dessous montre ce que la bibliothèque va recevoir cette année.

Informations récoltées soit directement en livres donnés ou en euros (la sélection des livres qui seront donnés à la bibliothèque prends un peu de temps car elle se fait ensuite en collaboration avec Annick Tasiaux qui informe chaque section/librairie des livres qui lui manquent et qu'elle aimerait recevoir).

Section linguistique	Dons à la bibliothèque (en équivalence en livres)
Tchèque	Ctyrlistek part 13 Ctyrlistek part 14 Ilustrovane dejiny (Illustrated world history Larousse-Gemini) – 20 livres
Espagnole :	302.11 euros
Néerlandaise	177.80 euros
Allemande	180 euros
Grecque	603 euros
Française	759.92 euros
Anglaise	270 euros
Slovaque	257,98 euros

Cette année encore, des mesures de sécurité renforcées accompagnent aussi bien la gestion de la présence des volontaires chaque semaine que l'organisation de la foire aux livres.

Charlotte SUZON HILL